



## Title

*The names of brambles (Rubus L., Rosaceae) published by Henri Sudre and present in his bramble herbarium: analyzes and possible typifications Part 9, Homalacanthi Dumort. subdivision, Silvatici P.J. Müll. section, Discoloroides Genev. subsection, Subdiscolores Sudre series.*

## Résumé

Je présente ici les analyses et les typifications éventuelles des noms publiés par Sudre pour la section *Silvatici* P.J. Müller, sous-section *Discoloroides* Genev., série *Subdiscolores* Sudre.

## Abstract

I present the analyzes and the possible typifications of the names published by Sudre for the *Silvatici* P.J. Müller section, *Discoloroides* Genev. subsection, *Subdiscolores* Sudre series.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *longicuspidatus* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus longicuspidatus* Boulay & Lucand in Boulay (*Ass. rubol.* 1879 : 4, 1880).

Préambule : Dans *Rubi eur.*, Sudre ne fait qu'une recombinaison du nom validement publié (diagnose) par Boulay dans ses écrits de l'Association rubologique, en 1880. C'est donc un spécimen avec une étiquette de cette collection qui pourra servir de type. Il faudra le chercher, mais il semble que ces planches existent comme par exemple ces deux planches : mnhn-p-p06793498 et mnhn-p-p06793499.

Synonymes : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *longicuspidatus* (Boulay & Lucand) Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees taxon *longicuspidatus* (Boulay & Lucand) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *longicuspidatus* (Boulay & Lucand) Sudre (*Rubi eur.* : 56, 1909).

Remarques : Sur les quelques récoltes présentes dans l'herbier de Sudre, dont la grande majorité provient du département du Tarn et dont l'appartenance à ce taxon reste à étudier, une seule pourrait être considérée comme du matériel original (sans l'étiquette de l'Ass. rub., mais avec sa retranscription et provenant de Lucand en 1878). C'est la BORD\_SU\_017\_046.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *medioximus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *medioximus* Sudre (*Rubi eur.* : 56, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* que se trouve le protologue, car cette publication est parue une vingtaine de jours plus tôt que celle de *Rub. tarn.*

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_049\_A et BORD\_SU\_017\_049\_B (figure 1).

Texte de l'étiquette : « 571, Herbier H. SUDRE, *Rubus medioximus* mihi, Carmaux, bois, sous la crémade, en face la cité ouvrière, Pét. roses, fil. rosés dépassant les styles verdâtres, jeunes carp. un peu poilus, 23 juin 1896, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_017\_049\_B) « Herbier H. SUDRE, *Rubus medioximus* mihi, Carmaux, hSudre ».

Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 56, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *graniticarum* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *graniticarum* Sudre (*Rubi eur.* : 56, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 56 que se trouve le protologue de ce nom (à ne pas confondre avec *R. graniticarum* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.*, p. 42, 1909).

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_050\_A et BORD\_SU\_017\_050\_B (figure 2).

**Texte de l'étiquette** : « 4120, Herbarium H. SUDRE, *Rubus argenteus* W. et N. var. *graniticarum* Sud, Mortagne, bords de la Sèvre (Vendée), Pét. blancs, fil. id., st. verd., ½ de grains purs, 8. 19. 01 ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_017\_050\_B) « 4120, Mortagne, bords de la Sèvre, Pét. blancs, fil. id., st. verd., ½ de grains norm. ».

Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 56, 1909.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *clivicolus* Sudre »

**Nom typifié** : *Rubus argentatus* P.J. Müll. var. *clivicola* Ley (*J. Bot.* 34 : 158, 1896).

**Préambule** : C'est une recombinaison créée par Sudre pour remplacer le nom de Ley. Ce dernier est déjà typifié (cf. Eedes & Newton, 1988 *Brambles of the British isles*, p. 83).

**Synonymes** : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *clivicola* (Ley) Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909), ≡ *Rubus clivicola* (Ley) Druce (*Brit. Pl. List.*, ed. 2 : 32, 1928), *nom. illeg.*, non *Rubus clivicola* Sudre ex Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 153, 1908), ≡ *Rubus acclivatum* W.C.R. Watson (*J. Ecol.* 33 : 339, 1946).

**Remarques** : Une seule planche est présente dans l'herbier de Sudre. Elle est celle qui a servi à Sudre pour sa description, mais ne semble pas être du matériel original pour le nom de Ley.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *castrolinensis* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus castrolinensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 8, 1904).

**Préambule** : C'est bien dans le « Bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 8, 1904, que se trouve le protologue de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_017\_036 (figure 3).

**Synonymes** : ≡ *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre taxon *castrolinensis* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *castrolinensis* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 79, 1908).

**Texte de l'étiquette** : « 4078, Herbarium H. SUDRE, *Rubus castrolinensis* Sud, Finistère, Châteaulin, route de Quimper, pét. rosés, fil. blancs >, st. verd., j. c. poilus, 8.1901, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la publication dans *Rubi eur.* p. 57 (1909).

**Remarques** : En plus de ce lectotype, trois autres planches sont présentes dans l'herbier de Sudre. L'une appartient à la collection *Batotheca europaea* de 1908 et les deux autres sont du matériel original : BORD\_SU\_017\_037 et BORD\_SU\_017\_038.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *armatissimus* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *armatissimus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 80, 1908).

**Préambule** : C'est bien dans *Batoth. eur.* 6, p. 80, 1908, que se trouve le protologue de ce nom sous le numéro 273.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_017\_031\_A (figure 4).

**Texte de l'étiquette** : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. VI. 1908., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°273 \_ RUBUS ARGENTEUS W. N. var. *armatissimus* Sud., France. \_ Loire-inférieure : Vigneux, où il est commun ; près de la gare, en allant vers Notre-Dame-des-Landes. Pétales blancs, rosés dans le bouton ; étamines blanches, styles verdâtres. 11. 7. 1908. Coll. A. Henry. ».

**Remarques** : Deux autres planches sont présentes dans l'herbier de Sudre. Elles sont du matériel original : BORD\_SU\_017\_031\_B et BORD\_SU\_017\_032.

#### « *Rubus aulninus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus aulninus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 9, 1904).

**Préambule** : C'est bien dans le « Bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 9, 1904, que se trouve le protologue de ce nom en tant qu'hybride.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_055\_A et BORD\_SU\_017\_055\_B (figure 5).

**Texte de l'étiquette** : « 4073, Herbarium H. SUDRE, × *Rubus aulninus* Sud et C, *R. castrolinensis* × *ulmifolius*, Finistère, Châteaulin, vallée de l'Aulne, route de Quimper, pét. roses, fil. blancs, styles roses, stérile, 8.1901, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_017\_055\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 57, 1909, et « 4073 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus asperiflorus* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus asperiflorus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 14, 1906 que se trouve le protologue de ce nom en tant qu'hybride. Il est indiqué dans ce protologue que c'est dans l'herbier du Muséum national d'histoire naturelle de Paris que sont les parts (la part) d'herbier ayant servi à la description. Il n'y a apparemment aucune planche sous ce nom dans cet herbier. Sudre a certainement « emprunté » cette dernière pour la classer dans son propre herbier. C'est donc là qu'il faudra chercher le type.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_054\_A et BORD\_SU\_017\_054\_B (figure 6).

Texte de l'étiquette : « ×*Rubus asperiflorus* Sud, = argenteus × ericetorum, Valois : laie de Briolles, fl. roses !, 1814, hSudre, Leg. Questier ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_017\_054\_B) copie de la publication de *Rubi. eur.*, p. 57, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus argenteus* W. et N. microgene uncinatifactus Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees microgene *uncinatifactus* Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 14, 1906, que se trouve la première description de ce nom. Il est provisoire comme toutes les « espèces » nommées dans ce fascicule. Il faut attendre *Rubi eur.*, p. 57, 1909, pour valider ce nom. Dans la description originelle des *Diagn.* il est indiqué que c'est dans l'herbier du Muséum national d'histoire naturelle de Paris que sont les parts (la part) d'herbier ayant servi à la description. Il n'y a apparemment aucune planche sous ce nom dans cet herbier. Sudre a certainement « emprunté » cette dernière pour la classer dans son propre herbier. C'est donc là qu'il faudra chercher le type.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_058\_A et BORD\_SU\_017\_058\_B (figure 7).

Synonymes : ≡ *Rubus uncinatifactus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 20, 1906), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus uncinatifactus* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 58 : 33, 1911).

Texte de l'étiquette : « *Rubus uncinatifactus* Sud, Valois : champs familial, hSudre, Leg. Questier, 1863 ».

« α » manuscrit de Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_017\_058\_B) copie du protologue de *Rubi. eur.*, p. 57, 1909, et « α » manuscrit de Sudre.

Remarques : Dans l'herbier de Sudre, cinq planches sont présentes. Elles proviennent de deux récoltes différentes et sont certainement les parts qui étaient présentes dans l'herbier de Paris car elles correspondent exactement aux localités types citées dans les *Diagn.* de 1906. Il y a les deux désignées comme lectotype. Une autre planche apparemment de cette même récolte, mais n'apportant rien de nouveau, n'est pas incluse dans le lectotype, c'est la BORD\_SU\_017\_058\_C. Les deux dernières (une même récolte) n'ont pas été choisies car Sudre n'y a pas apposé de copie de son protologue. Ce sont les BORD\_SU\_017\_059\_A et BORD\_SU\_017\_059\_B.

**« *Rubus argenteus* W. et N. microgene mollitus Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees microgene *mollitus* Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 57, 1909, que se trouve la première description de ce nom et non dans *Rub. tarn* qui est paru une vingtaine de jours plus tard. Il est provisoire comme toutes les « espèces » nommées dans ce fascicule. Il faut attendre *Rubi eur.*, p. 57, 1909, pour valider ce nom. Dans la description originelle des *Diagn.* il est indiqué que c'est dans l'herbier du Muséum national d'histoire naturelle de Paris que sont les parts (la part) d'herbier ayant servi à la description. Il n'y a apparemment aucune planche sous ce nom dans cet herbier. Sudre a certainement « emprunté » cette dernière pour la classer dans son propre herbier. C'est donc là qu'il faudra chercher le type.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_062 et BORD\_SU\_017\_063 (figure 8).

Synonymes : ≡ *Rubus mollitus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

Texte de l'étiquette : « Pollen pur : 1/20 des grains déformés, 591, Herbier H. SUDRE, *Rubus mollitus* mihi, Lacabarède, béal de Lamotte, pét. roses, filets rouges à la base dépassant les styles à base rose, jeunes carp. peu poilus, fertile, 28 juin 1896, Tarn, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_017\_063) « Herbier H. SUDRE, *Rubus mollitus* mihi, suppl<sup>l</sup>. Lacabarède, hSudre ».

Copie du protologue de *Rubi. eur.*, p. 57, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus argenteus* W. et *N. microgene aurensis* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe *microgene aurensis* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) de 1901 que se trouve la première description de ce nom. Il est provisoire (comme tous les noms sauf les hybrides dans ce fascicule). Il faut attendre l'analyse des noms de *Rub. Pyr. in Excurs. batol.* 4, p. 191, 1903, pour valider ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_017\_065 (figure 9).

Synonymes :  $\equiv$  *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe *microgene aurensis* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 230, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*),  $\equiv$  *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre taxon *aurensis* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905),  $\equiv$  *Rubus aurensis* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 153, 1908),  $\equiv$  *Rubus argenteus* Weihe & Nees *microgene aurensis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909).

Texte de l'étiquette : « 2371, Herbier H. SUDRE, *Rubus aurensis* Sudre, Pouy, murs, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., assez fertile, H. Pyr., 18. 8. 99. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi. eur.*, p. 57, 1909.

Remarques : Il y a huit récoltes (huit planches d'herbier) présentes dans l'herbier de Sudre. Quatre planches sont du matériel original, parmi lesquelles j'ai choisi ce lectotype car c'est la seule part à avoir une description de Sudre accolée. Les trois autres sont : BORD\_SU\_017\_064, 066 et 067.

« ***Rubus argenteus* W. et *N. var. brevispinus* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *brevispinus* Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) de 1901 que se trouve la première description de ce nom. Il est provisoire (comme tous les noms sauf les hybrides dans ce fascicule). Il faut normalement attendre l'analyse des noms de *Rub. Pyr. in Excurs. batol.* 4, p. 191, 1903 pour valider ces noms. Cependant, comme souvent pour les variétés, ce nom n'est pas repris ici. C'est donc en 1909 in *Rubi eur.*, p. 57 que nous trouvons ce nom validement publié (au rang variétal). Un autre problème se pose alors. Ce nom est ambigu car il existe un autre *Rubus* avec ce même nom (*Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *brevispinus* (Sudre) Sudre). C'est le nom « réduit » de *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *incarnatus* P.J. Müll. var. *brevispinus* Sudre, p. 59 in *Rubi eur.* 1909. Jusque-là, personne n'a statué quant à la légitimité de l'un ou de l'autre taxon. C'est donc ce que je fais ici. Je désigne comme légitime *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *brevispinus* Sudre (*Rubi eur.*, p. 57, 1909),  $\equiv$  *Rubus argenteus* Weihe & Nees *microgene aurensis* Sudre var. *brevispinus* Sudre. De ce fait, *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *brevispinus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.*, p. 59, 1909),  $\equiv$  *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *incarnatus* P.J. Müll. var. *brevispinus* (Sudre) Sudre devient illégitime.

De toute façon, ces deux noms sont valides et peuvent être typifiés.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_070\_A et BORD\_SU\_017\_070\_B (figure 10).

Synonymes :  $\equiv$  *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *brevispinus* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 231, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*).

Texte de l'étiquette : « 2309, Herbier H. SUDRE, *Rubus aurensis* Sudre  $\beta$  *brevispinus*, Vallée d'Aulon, (H Pyr.), 1050 m, fl. blanches, j. c. poilus, 16. 8. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi. eur.*, p. 57, 1909.

(sur BORD\_SU\_017\_070\_B) « Herbier H. Sudre, *Rubus aurensis* v. *brevispinus* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus semiaurensis* Sudre** » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semiaurensis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : Le protologue se trouve bien dans *Rubi eur.*, p. 57, 1909.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_017\_071\_A et BORD\_SU\_017\_071\_B (figure 11).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, FLORA GALLICA,  $\times$ *Rubus semiaurensis* Sud., = *aurensis*  $\times$  *ulmifol.*, Ht Gar. : coteaux d'Eaunes, Pouy, murs, pét. roses, ét. roses, st. rouges., stérile, 14. 7. 09., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_017\_071\_B) copie du protologue de *Rubi. eur.*, p. 58, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus argenteus* W. et N. subsp. *consobrinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *consobrinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 72, 1902).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) de 1899, p. 280, que se trouve la première description de ce nom. Il est provisoire (comme tous les noms sauf les hybrides dans ce fascicule). Il faut attendre 1902 dans « les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31, p. 72 pour voir ce nom validé. On pourrait croire que c'est donc dans l'herbier Boreau qu'il faille absolument rechercher le type. En fait, nous devons prendre une part de l'herbier de Sudre provenant des Pyrénées car, dans cette publication, Sudre fait référence à la description originelle de *Rub. Pyr.* de 1899 et c'est uniquement dans le contexte de cette description validante que ce nom doit être typifié. C'est donc dans le matériel original cité dans la description originelle (provenance possible du Tarn ou de l'Ariège) que je choisis le type.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_017\_098 (figure 12).

Synonymes : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *consobrinus* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 280, 1899), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus consobrinus* (Sudre) Bouvet (*C.R. Assoc. Franç. Avancem. Sci.* 1903 : 676, 1903), ≡ *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre taxon *consobrinus* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 10, 1904), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees taxon *consobrinus* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 19, 1907), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *consobrinus* (Sudre) Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907), = *Rubus deltoideus* sensu Boreau non P.J. Müll. (*Flora* 41 : 181, 1858).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus consobrinus* Sudre, Ax, Côte d'Ascou, pét. rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. c. glabres, la ½ des grains normaux, Ariège, 14. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de la description originelle de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 280, 1899.

Remarques : Il y a 29 parts dans l'herbier de Sudre. Douze parts sont du matériel original provenant du Tarn ou des Pyrénées (Ariège). J'ai retenu ce lectotype car Sudre y a apposé une copie de sa description originelle.

Les autres planches du matériel original sont : BORD\_SU\_017\_073, 074, 075, 076, 077, 079, 081, 083, 085, 086 et 099.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *roseiflorus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *roseiflorus* Sudre (*Batoth. eur.* 2 : 21, 1904).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. eur.* 2, p. 21, 1904, que se trouve le protologue de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_022 (figure 13).

Synonymes : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *roseiflorus* Sudre (*Rubi eur.* : 58, 1909), isonyme.

Texte de l'étiquette : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. II. 1904., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°61 \_ RUBUS ARGENTEUS Wh. N. *Rub. germ. p. 45, tab. XIX* (sensu amplo.). Sbsp. *Consobrinus* Sud. *Rub. Pyr. p. 46, 103* (1899). var. *roseiflorus* Sud. in *Herb. Müller.*, France. \_ Eure : Commune d'Acou, aux Brûlé ; talus. Pétales ainsi que les étamines blanches et les styles ; jeunes carpelles glabres. 27. 7. 1903. Coll. R. Jourdes. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Batoth. eur.* 2, p. 21, 1904.

Remarques : Parmi les 25 planches présentes dans l'herbier de Sudre (23 récoltes), c'est la seule planche à faire partie de la collection *Batotheca europaea*. C'est le seul syntype et c'est pour cela que cette planche devient le lectotype.

Quatre autres récoltes sont du matériel original provenant soit de Loire-Atlantique (BORD\_SU\_018\_005\_A et BORD\_SU\_018\_005\_B), soit du Tarn (BORD\_SU\_018\_008 et BORD\_SU\_018\_010) ou de l'Eure : localité type récoltée par Jourdes (BORD\_SU\_018\_016\_A et BORD\_SU\_018\_016\_B).

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *ferox* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus consobrinus* (Sudre) Bouvet var. *ferox* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 14, 1906, que se trouve le protologue de ce nom. Il est indiqué que c'est de l'herbier Müller que viennent les échantillons de cette description, ou plutôt que Sudre a nommé certains spécimens de l'Herbier Müller sous ce nom, sans indiquer précisément quels spécimens ; Sudre indique également une liste de localités sans indiquer si elles correspondent aux spécimens de l'Herbier Müller. Nous savons aussi que Sudre a pu en récupérer certains dans son herbier, ce qui ne semble pas être le cas ici. Il y a dans l'herbier de Sudre quelques parts qui sont du matériel original dans lequel nous pouvons typifier ce nom. C'est ce que je fais ici.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_029 (figure 14).

Synonymes : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *ferox* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 19, 1907), = *Rubus stereacanthus* sensu Genev. (*Ess. Mon.* : 189, 1869) non P.J. Müll. (*Bonplandia* 9 : 280, 1861).

Texte de l'étiquette : « 4091, Herbar H. SUDRE, *Rubus consobrinus* Sudre var. *ferox*, *R. setecanthus* genev. ! pro p. non Muell., Angers, vers S. Nicolas, fl. blanches, 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 58, 1909.

Remarques : Parmi les treize planches présentes dans l'herbier de Sudre, trois autres sont du matériel original : BORD\_SU\_018\_028, BORD\_SU\_018\_030 et BORD\_SU\_018\_032.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *refulgens* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees microgene *refulgens* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 190, 1903).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 276 de 1899 que se trouve la première description de ce nom. Comme toutes ces « formes » ou « espèces », elles sont provisoires dans cette publication. La validation vient donc bien dans *Excurs. batol.* 4, p. 190, publiée le 14 novembre 1903, et non dans *Soc. Hist. Nat. Autun* 15, p. 257, 1903 (article des Marcaillou publié le 28 novembre 1903).

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_043\_A et BORD\_SU\_018\_043\_B (figure 15).

Synonymes : ≡ *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees microgene *refulgens* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 276, 1899), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *refulgens* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 58, 1909), ≡ *Rubus refulgens* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 226, 1921).

Texte de l'étiquette : « *R. consobrinus* v. *refulgens*, 134, Herbar H. SUDRE, *Rubus refulgens* mihi, Ariège, Vallée de l'Oriège, en amont des a.<sup>nes</sup> forges d'Orlu, granit, pét. rosés, fil. rosulés > st. verdâtres, j. c. glabrescents, pollen pur aux 4/5, 13. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 58, 1909.

(sur BORD\_SU\_018\_043\_B) Copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 276, 1899 et « 134, *R. refulgens* » manuscrit par Sudre.

Remarques : Une seconde récolte est présente dans l'herbier de Sudre. Elle est aussi du matériel original (non choisie comme lectotype car elle ne possède pas d'étiquettes ajoutées par Sudre).

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *ossalensis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus rhamnifolius* Weihe & Nees taxon *ossalensis* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905).

Préambule : C'est bien dans *Rub. Pyr in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 229, de 1901, que se trouve la première description de ce nom. Comme tous les noms dans cette publication (sauf les hybrides) ils sont provisoires. La validation n'est pas faite (comme c'est souvent le cas) dans *Excurs. batol.* 4 de 1903 p. 191 car ce nom n'est relié à aucune espèce, même si la typographie devant concerner les microgènes est présente. C'est donc encore un nom invalide. C'est dans Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 131, 1905) que se trouve la publication validant le nom sur la description de *Rub. Pyr.* 1901.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_042\_A et BORD\_SU\_018\_042\_B (figure 16).

Synonymes : ≡ *Rubus ossalensis* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 229, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus ossalensis* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 154, 1908), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *ossalensis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Texte de l'étiquette : « 2246, Herbar H. SUDRE, *Rubus ossalensis* Sudre, Eaux-Chaudes, à la source Minvielle, Ariège, granit, pét. roses, fil. blancs > st. verd., j. c. poilus, pollen pur à 1/2, (B. Pyr.), 10. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_042\_B) copie de la description originelle de *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 229, 1901.

Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et « 2246, *R. ossalensis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *macroacanthus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus macroacanthus* Weihe & Nees (*Rub. germ.* XVIII : 44, 1825).

Préambule : Sudre ne propose ici qu'une recombinaison au rang variétal de l'espèce de Weihe & Nees. Ce dernier nom a déjà été typifié par Weber en 1977 dans « Die ehemalige und jetzige Brombeerflora von Mennighüffen, Kreis Herford,

Ausgangsgebiet der europäischen *Rubus*, Forschung durch K.E.A. Weihe (1779-1834), *Ber. Naturwiss. Vereins Bielefeld* 23 : 161-193. ».

Synonymes : ≡ *Rubus vulgaris* Weihe & Nees f. *macroacanthus* (Weihe) E.G. Camus (*Cat. pl. France* : 81, 1888), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *macroacanthus* (Weihe & Nees) Sudre (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Remarques : Une seule planche est présente dans l'herbier de Sudre. Elle n'est pas du matériel original.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *erythrande* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *erythrande* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907).

Préambule : C'est bien dans *Fl. toulous.*, p. 72, 1907, au rang de variété, que ce nom est publié (et de façon valide) pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_027 et BORD\_SU\_018\_026 (figure 17).

Texte de l'étiquette : « *Rubus consobrinus* v. *erythrande* Sudre, H. Gar., Bouconne, pét. roses, fil. id, st. carnés, 2. 7. 05, hSudre » et « Δ avec un point dedans » manuscrit par Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_026) copie de la publication de *Rubi eur.* p. 58, 1909.

« pét. roses, fil. roses, st. carnés, 2. 7. 05, Bouconne, Δ avec un point dedans » manuscrit par Sudre.

Remarques : En plus de la récolte type, trois autres planches (trois récoltes) sont aussi du matériel original (BORD\_SU\_018\_023, BORD\_SU\_018\_024 et BORD\_SU\_018\_025). J'ai choisi l'autre récolte comme lectotype car Sudre lui a apposé une de ses publications.

#### « *Rubus semifagicola* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semifagicola* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_048 (figure 18).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE, *Rubi rari vel minus conigiti exsiccati* \_ N°22, *Rubus semifagicola* Sud. = *consobrinus* x *fagicola*, Patria : Gallica, Tarn, Sales, 20.8.1908, Leg. hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 58, 1909.

Remarques : Une seconde récolte (une seule planche) est aussi présente dans l'herbier de Sudre. C'est : BORD\_SU\_018\_047 qui est aussi du matériel original. Sudre ne lui a cependant pas collé d'étiquettes supplémentaires de ses publications.

#### « *Rubus angulosidentatus* Sudre » pro hybr.

Nom à typifier : *Rubus angulosidentatus* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 64, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, série 2, n.s. 36 : 64 que se trouve la description originelle de ce nom.

Il faut chercher dans l'herbier Bouvet pour typifier ce nom, même si une très bonne planche (matériel original) se trouve dans l'herbier de Sudre (récoltée et étiquetée de Bouvet). De telles planches existent comme par exemple : MBAng 2007 2485. Je laisse le soin à d'autres de typifier les noms de Bouvet.

Remarques : Une récolte (deux planches) est présente dans l'herbier de Sudre. C'est du matériel original récolté et étiqueté par Bouvet : BORD\_SU\_018\_055 et BORD\_SU\_018\_056.

#### « *Rubus consobriniformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus consobriniformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, que se trouve la première publication de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_057\_A (figure 19).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, x*Rubus consobriniformis* Sud. = *consobrinus* x *ulmifol.* (*tetragonophyllus*), Luchon, Leg. Timbal ou Müller, hSudre ».

Remarques : Une autre planche est présente dans l'herbier de Sudre. C'est BORD\_SU\_018\_057\_B qui pourrait être de la même récolte (mais sans signe distinctif).

#### « *Rubus semiconsobrinus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus semiconsobrinus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.* p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_054\_A et BORD\_SU\_018\_054\_B (figure 20).

Texte de l'étiquette : « 1507, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus semiconsobrinus* Sud., *R. consobrinus* × *bifrons*, entre Espérausses et Soulègre, pét. roses, st. blancs > st. verd., j. c. glabres, Tarn, 16.7.99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_054\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et « 1507, *R. semiconsobrinus* Sud. » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus obtusatiformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus obtusatiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_046\_A et BORD\_SU\_018\_046\_B (figure 21).

Texte de l'étiquette : « 3497, ×*Rubus obtusatiformis* Sud., *R. consobrinus* × *Lloydianus* Sud., Tarn, Vallée de l'Arnette, pét. blancs, st. id., st. verd., stérile, 10.7.02, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_046\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et « 3497 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus nubilus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus nubilus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906).

Préambule : Ce nom apparaît la première fois dans Sudre *in Gand.*, *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 131, 1905. Ce nom dans cette simple liste ne peut se référer à aucune publication antérieure. C'est donc un *nom. nud.* Il faudra attendre 1906 dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 14, pour avoir une publication validante.

Bien qu'apparemment dans l'herbier de Müller, la planche typifiable est certainement dans celui de Sudre qui a conservé bon nombre de parts de Müller dans son herbier. C'est donc de l'herbier Sudre que je vais typifier ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_049 (figure 22).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre, Flora Gallica, ×*Rubus nubilus* Sud., *R. consobrinus* v. *ferox* × *adscitus*, L. inf<sup>re</sup>, Goulaine, pét. rosés, st. blancs., st. verd., stérile, 8.1901, Lag. De l'Isle ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 58, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte (seule planche) présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus egenulus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus egenulus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_051\_A et BORD\_SU\_018\_051\_B (figure 23).

Texte de l'étiquette : « 1578, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus egenulus* Sud., *R. consobrinus* × *radula*, Bout de la côte de Tanus, à la Cabane, pét. blancs, st. id. >, st. verd., Tarn, 28.6.00, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_051\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et « 1578, ×*R. egenulus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus valdehirsutus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus valdehirsutus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_052\_A et BORD\_SU\_018\_052\_B (figure 24).

Texte de l'étiquette : « 1600, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus valdehirsutus* Sudre, *R. consobrinus* × *obscurus* v. *juncundiflorus*, au bas de la côte de Tanus, pét. rosés, st. blancs >, st. verd., j. c. poilus, pollen très imparfait, Tarn, 28.6.00, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_052\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et « 1600, ×R. valdehirsutus » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus luteimicans* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus luteimicans* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_050\_A et BORD\_SU\_018\_050\_B (figure 25).

Texte de l'étiquette : « 1765, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus luteimicans* Sudre, R. consobrinus × *irrufactus*, De Lacrouzette au pont de Luzières, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., stérile, 16.7.1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_018\_050\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et « 1765, ×R. luteimicans » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus luteolus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus luteolus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 58, 1909, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.*, p. 192, 1909, que se trouve la première description de ce nom, cette dernière publication étant parue une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_053\_A primocanne du milieu (figure 26).

Texte de l'étiquette : « 12, Herbier H. SUDRE, (?) ×*Rubus luteolus* mihi ou R. consobrinus × *serpens* ?, fossés, sous Cambon, avec les parents, juin et août 1894, pét. blancs, fil. id. = st. verdâtres, j. carp. poilus, Tarn, hSudre ».

Remarques : Les deux dates présentes sur l'étiquette obligent à désigner une seule partie de cette planche comme lectotype (primocanne du milieu à trois folioles). Pour compléter le type, je désigne ici un épitype sur la même planche : la florissante.

Deux autres planches sont aussi présentes dans l'herbier de Sudre. Elles sont du matériel original. Une planche est une autre récolte (BORD\_SU\_018\_053\_B) et la deuxième semble être une seconde planche de la même récolte que le lectotype (BORD\_SU\_018\_053\_B). Elle présente en effet deux florissances prises à des périodes différentes (fleurs et fruits) qui pourraient correspondre aux deux dates de l'étiquette de BORD\_SU\_018\_053\_A. Devant choisir des parties des éléments collés sur les planches, je laisse la 053\_B et ne typifie que sur la 053\_A.

Épitype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_053\_A florissante (figure 26).

#### « *Rubus argenteus* W. et N. *microgene gymnothyrsus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus gymnothyrsus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plante*, 13 : 6, 1903).

Préambule : C'est bien au rang spécifique que ce nom est publié pour la première fois dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13, p. 6, 1903.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_069\_A et BORD\_SU\_018\_069\_B (figure 27).

Synonymes : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees taxon *gymnothyrsus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees *microgene gymnothyrsus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 58, 1909), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *gymnothyrsus* (Sudre) Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 20, 1907).

Texte de l'étiquette : « 4139, *R. gymnothyrsus* Sudre, Herbier H. SUDRE, *Rubus gymnostachys* Gen. ! p. p., Torfou, bois de Couboureau, au S. de la mare (loc. cl.), 8. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 58, 1909.

« pét. roses, fil. blancs, st. verd., Selon Geneviev » manuscrit de Sudre.

(sur BORD\_SU\_018\_069\_B) copie du protologue du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13, p. 6, 1903, et « 4139 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Parmi les huit planches présentes dans l'herbier de Sudre, quatre autres sont du matériel original provenant de Geneviev : BORD\_SU\_018\_063, 064, 065 et 066. Ces planches sont soit « insuffisantes » aux dires de Sudre, soit sans ajout de protologue ou autres publications. C'est pour cela que je préfère la récolte choisie.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *conformis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus conformis* P.J. Müll. ex Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14 : 7, 1904).

Préambule : C'est bien au rang spécifique que ce nom est publié pour la première fois dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14, p. 7, 1904. Comme il est dit dans cette diagnose, Müller n'avait jamais publié ce nom. Sudre a semble-t-il récupéré quelques planches de Timbal-Lagrave et de Müller dans son herbier. C'est donc bien dans l'herbier Sudre qu'il faut chercher le type. Cette plante n'a jamais été distribuée par l'Association pyrénéenne pour l'échanges des plantes (c'est *R. pseudo-conformis* qui a été distribué dans cette collection sous le n° 311, lieu de la diagnose originelle de *R. conformis*). Nous n'avons donc pas à choisir dans les syntypes de cette centurie qui n'existent pas.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_080 (figure 28).

Synonymes : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *conformis* Sudre (*Batoth. eur.* 4 : 53, 1906).

Texte de l'étiquette : « *R. foliosus* W. et N. ? Timbal-Lagrave, *R.* que j'ai nommé *R. conformis* à cause de sa ressemblance soit avec le *R. speciosus*, soit avec le *R. argentatus*, Grizolles à Gaby, envoi de coll. Timbal-Lagrave, 1860, n°80, Müller (ajout au crayon bleu de Sudre) ».

Texte des autres étiquettes : « Pollen pur aux 4/5, pét. roses, il est très voisin du *R. incarnatus* (Müller) » ajouts manuscrits de Sudre.

Remarques : Parmi les quinze planches présentes dans l'herbier de Sudre, huit autres sont potentiellement du matériel original provenant de récoltes de Timbal-Lagrave : BORD\_SU\_018\_083, 084, 085, 086, 087, 088, 089\_A et 089\_B. Les étiquettes sont de Sudre et la provenance de Haute-Garonne, mais sur des localités jouxtant « Gaby » à Grizolles.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *subincertus* Sudre »

Nom typifié : *Rubus subincertus* Samp. (*Revista Mensario Sci. Letras* 3 : 41, 1904).

Préambule : Sudre ne fait ici qu'une recombinaison de l'espèce de Sampaio. Ce nom a été typifié par Castroviejo & Monasterio-Huelin en 1993 (*Taxon* 42 : 607) (spécimen : PO 5657 G.S.: "Flora Lusitana (*Soc. Brot.* 19.? anno) 1794. « *Rubus subincertus* Samp. Famalicão : Trofa (nos bosques). Colh. Gongalo Sampaio. Junho de 1904 »).

Synonymes : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *subincertus* (Samp.) Sudre (*Batoth. eur.* 3 : 41, 1905), ≡ *Rubus incarnatus* P.J. Müll. var. *subincertus* (Samp.) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *subincertus* (Samp.) Sudre (*Rubi eur.* : 59, 1906).

Remarques : Quatre planches de l'herbier Sudre sont de Sampaio : BORD\_SU\_018\_105\_A, 105\_B, 106\_A e 106\_B. Il ne semble pas qu'elles soient du matériel original (datées de 1904, elles n'ont certainement pas servi à la description de l'espèce).

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *callichroanthus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *callichroanthus* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907).

Préambule : La première publication de cette épithète se trouve dans Sudre *in Gand. in Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 p. 135, 1905. Ce nom, juste listé, ne fait référence à aucune publication antérieure. C'est donc un *nom. nud.*, invalide. En 1906, dans les « Diagnoses du *Rubus* nouveaux », Sudre donne une diagnose de cette épithète. Le nom alors donné est provisoire (comme toutes les *Rubus* de cette publication sauf les hybrides et variétés). Il faut donc bien attendre 1907 et sa flore toulousaine pour valider le nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_091\_A (figure 29).

Synonymes : ≡ *Rubus robustus* P.J. Müll. taxon *callichroanthus* (Sudre) Sudre *in Gand. (Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 135, 1905), publ. nom. inval (*nom. nud.*), ≡ *Rubus callichroanthus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 21, 1906), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus callichroanthus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 221, 1921).

Texte de l'étiquette : « *R. callichroanthus* Sud., Hte.-Gar. : Bouconne, aux quatre chemins, pét. roses, fil. rouges, st. roses, 2. 7. 05, hSudre, (plan de la localisation manuscrit de Sudre) ».

Remarques : Les sept autres planches de l'herbier Sudre sont aussi du matériel original : BORD\_SU\_018\_091\_B, 091\_C, 092, 093, 094\_A, 094\_B et 095.

### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *pseudo-nemoralis* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *pseudonemoralis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 12, 1906).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn.* de 1906 que ce nom est valablement publié pour la première fois (au rang variétal). Il est indiqué que la plante décrite provient de l'herbier Müller (récolte de Timbal-Lagrave à Bouconne). Il n'est pas certain qu'une telle planche soit encore présente dans l'herbier Müller. Une planche paraissant provenir de cet

herbier est présente dans celui de Sudre. Un « n° 49 » manuscrit dans un coin d'étiquette (avec les pétales) est bien de l'écriture de Müller. C'est donc bien de l'herbier de Sudre que je propose le type.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_100 (figure 30).

**Synonymes** : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *pseudonemoralis* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier H. SUDRE, argenteus v. pseudo-nemoralis Sud., H.-Gar. : bois de Bouconne, aux quatre chemins, pét. roses, fil. id., st. roses, p. p. 3/4, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 59, 1909.

« n°49 » manuscrit de Müller sur l'étiquette des pétales.

**Remarques** : Cinq autres planches de l'herbier Sudre présentent aussi des plantes de la forêt de Bouconne (localité type) et sont aussi étiquetées d'avant la date de la diagnose. Je ne sais pas si Sudre les a compulsées pour la première description de cette plante. Je ne sais donc pas si c'est du matériel original (BORD\_SU\_018\_096, 097, 098, et 101).

J'ai choisi ce lectotype même si aucune date n'est notée sur l'étiquette. Le fait que « n° 49 » soit manuscrit par Müller donne à cette planche la légitimité du type. C'est la seule provenant de l'herbier Müller présente dans l'herbier Sudre.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *leventii* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus incarnatus* P.J. Müll. var. *leventii* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906).

**Préambule** : C'est bien dans les *Diagn.* de 1906 que ce nom est validement publié pour la première fois (au rang variétal). Il est indiqué que la plante décrite provient de l'herbier Müller. Il n'est pas certain qu'une telle planche soit encore présente dans l'herbier Müller. Les planches de l'herbier Sudre pourraient provenir de l'herbier Müller. C'est donc bien de l'herbier de Sudre que je propose le type.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_103\_A et BORD\_SU\_018\_103\_B (figure 31).

**Synonymes** : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *leventii* Sudre (*Rubi eur.* : 59, 1909).

**Texte de l'étiquette** : « *Rubus stereacanthus* Genev. ! non Müller p.p., Marne : Bois de Mersy, (Levent), est commun sous les bois de Mersy et de Rilly, Août... (étiquette pliée), *R. incarnatus* v. *leventii* Sud, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : « Toutefois ; axe plus hérissé ; infl. plus lâche à aiguillons plus forts » manuscrit non de Sudre (Müller ?).

(sur BORD\_SU\_018\_103\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 59, 1909, et « bois de Mersy » manuscrit de Sudre.

**Remarques** : L'autre récolte faisant partie du matériel original est BORD\_SU\_018\_104.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. var. *brevispinus* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus incarnatus* P.J. Müll. var. *brevispinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906).

**Préambule** : C'est bien dans les *Diagn.* de 1906 que ce nom est validement publié pour la première fois (au rang variétal). Il est indiqué que la plante décrite provient de l'herbier du Muséum de Paris. Il n'est pas certain qu'une telle planche y soit encore présente. C'est donc bien de l'herbier de Sudre que je propose le type.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_108\_A (figure 32).

**Synonymes** : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *brevispinus* Sudre (*Rubi eur.* : 59, 1909), *nom. illeg.*

**Texte de l'étiquette** : « *Rubus incarnatus* Müll v. *brevispinus* Sud., Valois, Le pendu, Château fée, hSudre, Leg. Questier ».

**Remarques** : Les deux autres planches de l'herbier Sudre pourraient appartenir à la même récolte. Ce n'est par contre pas évident qu'elles appartiennent à la même plante car chaque planche est bien fournie. C'est pour cela que je ne les inclus pas dans le lectotype. Ce sont les planches BORD\_SU\_018\_108\_B et BORD\_SU\_018\_108\_C.

#### « *Rubus incarnatiformis* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus incarnatiformis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906).

**Préambule** : C'est bien dans les *Diagn.* de 1906 que ce nom est validement publié pour la première fois en tant qu'hybride. Il est indiqué que la plante décrite provient de l'herbier Müller. Il n'est pas certain qu'une telle planche y soit encore présente. C'est donc bien de l'herbier de Sudre que je propose le type.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_018\_115\_A et BORD\_SU\_018\_115\_B (figure 33).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier H. SUDRE, ×*Rubus incarnatiformis*, = *incarnatus* × *macrophyllus*, Alsace, pollen imparfait, sans étiqu., Leg Müller, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_018\_115\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 59, 1909.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

« ***Rubus pugionifer* M. et Timb.** » **pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus pugionifer* P.J. Müll. & Timb.-Lagr. ex Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* 59, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 59, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois en tant qu'hybride. La première publication date de 1861 par Müller dans *Bonplandia* 9, p. 903. Ce nom n'est alors pas décrit (*nom. nud.*). Il est repris en 1905 dans Sudre in Gand. p. 135, mais toujours non décrit. En 1906, dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 22, il n'y a qu'un caractère similaire à une autre espèce indiquée. Ce n'est donc ni une diagnose ni une description (il faut plusieurs critères). C'est encore un *nom. nud.* qui ne peut valider ce nom.

Le type est bien dans l'herbier de Sudre. C'est pour cela que je typifie ici un nom qui n'est pas de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_018\_112 (figure 34).

Synonymes : = *Rubus pugionifer* P.J. Müll. & Timb.-Lagr. (*Bonplandia* 9 : 309, 1861), publ. nom. inval. (*nom. nud.*) = *Rubus pugionifer* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 22, 1906).

Texte de l'étiquette : « 14, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus pugionifer* M. et T., *R. conformis* × *ulmifolius*, *R. sceleratus* Timb. et Bail. ! inédit, *R. pugionifer* Müll et Timb. ! inédit, Tarn-et-Gar., Grizolles, à bel Soulel, aux bords des fossés, Timb. en soupc. l'origine hybride (*R. discolor.* *collinus* ?), pét. rosulés, ét. blanches, st. jaune, Leg Timbal et Baillet, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 59, 1909.

Remarques : Les deux autres planches (deux récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre ne sont pas du matériel original.

« ***Rubus argenteus* W. et N. subsp. *cryptadenes* Sudre** »

Nom typifié ici : *Rubus lindleyanus* Lees taxon *cryptadenes* Sudre (*Bull. Soc. Études Sci. Angers* 33 : 31, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Set of British Rubi » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers* 33, p. 31, 1904, que ce nom est publié pour la première fois. Dans l'index de cet article, se trouve le rang auquel le nom est attribué. C'est un rang infraspécifique non déterminé. C'est donc comme « taxon » que nous le considérons.

Ce nom aurait été typifié (information trouvée dans *Brambles of the British Isles* de Edees & Newton, 1988). Il s'avère cependant que Edees et Newton n'ont typifié ni la bonne plante (car c'est dans l'herbier de Sudre que se trouvent les ronces étudiées) ni le bon nom. Ils ont en effet considéré que, lors de cette première publication, le nom était au rang spécifique : *Rubus cryptadenes* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 120, 1904). Nous venons de voir qu'il s'agit en fait d'un nom infraspécifique retenu au rang de « taxon ».

Je vais donc typifier ici le bon nom avec la bonne planche.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_001\_A primocanne (figure 35).

Synonymes : ≡ *Rubus silvaticus* Weihe & Nees taxon *cryptadenes* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees taxon *cryptadenes* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 17, 1907), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *cryptadenes* (Sudre) Tourlet (*Cat. pl. vasc. Indre-et-Loire* : 156, 1908), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *cryptadenes* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 59, 1909), ≡ *Rubus cryptadenes* (Sudre) Kinscher (*Bot. Zeitung* 2. Abt., 68 (3) : 28, 1910) *nom. illeg.*, non *Rubus cryptadenus* Dumort. (*Bull. Soc. Roy. Bot. Belg.* 2 : 230, 1863), = *Rubus erythrinus* Rogers p.p. (*Handb. Brit. Rub.* : 28, 1900), non Genev. (*Mém. Soc. Acad. Maine Loire* 24 : 196, 1868), ≡ *Rubus rubritinctus* W.C.R. Watson (*Watsonia* 3 : 287, 1956).

Texte de l'étiquette : « SET OF BRITISH RUBI, (1892-1895) \_ 108, *Rubus erythrinus*, non (ajout manuscrit de Sudre) Genev., *R. « near Lindleyanus »* Archer Briggs, Fl. Plym, 112, Reff. \_ Genvier in *Mém. Soc. Acad. Maine et Loire* XXIV, (1868), 196 ; *Journ. Bot.* 1890, 102, 204 ; 1892, 200. \_ Hanham, West Gloucestershire, 28th july, 10th August, 1895, J. W. Withe ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 59, 1909.

« *R. cryptadenes* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Il existe un grand nombre de planches de cette espèce dans l'herbier de Sudre, de toutes provenances dont neuf du département du Tarn. Il faudra quand même vérifier qu'il s'agisse bien de la même espèce.

C'est certainement sur la récolte de ce lectotype que Sudre a dû travailler pour sa première diagnose. Trois autres planches proviennent aussi de cette localité type et de ce récolteur. Les planches BORD\_SU\_019\_002 et 003 sont du matériel original et la BORD\_SU\_019\_001\_B fait très certainement partie de la même récolte que le lectotype. Je la considère ici aussi comme du matériel original du fait qu'il faille déjà choisir un seul élément d'une seule planche pour lectotype (problème de double date sur l'étiquette). Je choisis donc la primocanne comme lectotype et la florissante comme épitype pour compléter cette typification.

**Épitype** (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_001\_B florissante (figure 35).

**« *Rubus argenteus* W. et N. var. *pubiramus* Sudre »**

**Nom typifié ici** : *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *pubiramus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 81, 1908).

**Préambule** : C'est bien dans *Batoth. eur.* 6, p. 81, 1908 que se trouve le protologue de ce nom au rang variétal.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_015 (figure 36).

**Texte de l'étiquette** : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. VI. 1908., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°279 \_ RUBUS ARGENTEUS W. N. Sbsp. R. cryptadenes Sud. *Obs. Set Of Brit. Rub. p.* 31 (1904). var. *pubiramus.*, France. \_ Tarn : Fréjairolles, au pont de Cantarano. Pétales roses, étamines roses, styles roses à la base. 3. 7. 1904. Coll. H. Sudre. ».

**Remarques** : C'est la seule planche sur les quatre présentes dans l'herbier Sudre à faire partie de la collection *Batotheca europaea*. C'est le seul syntype qui est prioritaire pour la typification. Les trois autres planches sont du matériel original : BORD\_SU\_019\_016\_A, 016\_B et 017.

**« *Rubus argenteus* W. et N. var. *stereacanthoides* Sudre »**

**Nom typifié ici** : *Rubus stereacanthoides* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 10, 1904).

**Préambule** : C'est bien dans « Révision de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31, p. 71 de 1902 que se trouve la première publication de ce nom. Comme elle est typographiée comme une « espèce de troisième ordre », son nom est à considérer comme provisoire. En 1904, dans le « Bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 10, se trouve la deuxième publication de ce nom. Il n'y a pas de description, mais une référence au texte de 1902, validant ainsi ce nom.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_019 (figure 37).

**Synonymes** : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *stereacanthoides* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 71, 1902), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus stereacanthoides* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 155, 1908), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *stereacanthoides* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 81, 1908), ≡ *Rubus cryptadenes* (Sudre) Kinscher var. *stereacanthoides* (Sudre) Kinscher (*Bot. Zeitung* 2. Abt., 68 (3) : 28, 1910).

**Texte de l'étiquette** : « 4003, Herbier H. SUDRE *Rubus stereacanthoides* Sudre, Finistère : Quimper, route de Corag, fil blancs > st. verd., j. c. poilus, 2/3 des grains normaux, anth. Poilus., 5. 8. 1901, hSudre. ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la description originelle de « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, n.s., 31, p. 71, 1902.

Copie de la publication de *Rubi eur.* p. 59, 1909.

**Remarques** : C'est très certainement la planche qui a servi à la description de cette ronce. Elle ne peut cependant pas être considérée comme un holotype.

L'autre planche présente dans cet herbier fait partie de la collection *Batotheca europaea* mais n'est pas du matériel original.

**« *Rubus argenteus* W. et N. var. *bipartitus* Sudre »**

**Nom à typifier** : *Rubus bipartitus* Boulay & Bouvet in Boulay (*Ass. rubol., Diagn.* : 37, 1875).

**Préambule** : Sudre ne fait ici (*Rubi eur.*, p. 59) qu'une recombinaison au rang variétal de l'espèce de Boulay & Bouvet.

**Synonymes** : ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. f. *bipartitus* (Boulay & Bouvet) E.G. Camus (*Cat. pl. France* : 82, 1888), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *bipartitus* (Boulay & Bouvet) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 142, 1904), ≡ *Rubus cardiophyllus* Lefèvre & P.J. Müll. var. *bipartitus* (Boulay & Bouvet) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *bipartitus* (Boulay & Bouvet) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 17, 1907).

**Remarques** : Parmi les vingt planches présentes dans l'herbier de Sudre, aucune n'est du matériel original.

**« *Rubus argenteus* W. et N. var. *flexicaulis* Sudre »**

**Nom à typifier** : *Rubus flexicaulis* Genev. (*Mém. Soc. Acad. Maine Loire* 8 : 96, 1860).

**Préambule** : Sudre ne fait ici (*Rubi eur.*, p. 59) qu'une recombinaison au rang variétal de l'espèce de Genevier.

**Synonymes** : ≡ *Rubus sprengelii* Weihe f. *flexicaulis* (Genev.) E.G. Camus (*Cat. pl. France* : 84, 1888), ≡ *Rubus vestitus* Weihe taxon *flexicaulis* (Genev.) P. Parm. (*Bull. Soc. Hist. Nat. Autun* 7 : 198), ≡ *Rubus robustus* P.J. Müll. taxon *flexicaulis* (Genev.) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 135, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees

subsp. *flexicaulis* (Genev.) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 18, 1907), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *flexicaulis* (Genev.) Sudre (*Rubi eur.* : 60, 1909).

Remarques : Les deux planches présentes dans l'herbier de Sudre ne sont pas du matériel original.

**« *Rubus cryptadenoides* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus cryptadenoides* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 60, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_043 (figure 38).

Texte de l'étiquette : « 354, *×cryptadenoides* Sud., *R. cryptadenes × pyramidalis*, Chauffou (Sarthe), Pét. roses, ét. roses à la base > st. vert rosés, carp. velus, 5.7.06, Henry ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 59, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus contractifrons* Sudre » pro hybr.**

Nom à typifier : *Rubus contractifrons* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 63, 1907).

Préambule : C'est dans « les *Rubus* de l'Anjou » in *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences* de 1903, p. 686, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride mais sans description (*nom. nud.*). Il faut attendre 1907 pour avoir une publication validante.

C'est d'ailleurs dans l'herbier de Bouvet qu'il faut chercher le type. De telles planches existent comme par exemple MBAng 2007 2482.

Remarques : Les planches de BORD\_SU\_019\_044\_A à BORD\_SU\_019\_050 (cinq récoltes) sont du matériel original.

**« *Rubus lumecticolus* Sudre » pro hybr.**

Nom à typifier : *Rubus lumecticola* Sudre & Bouvet in Bouvet, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 65, 1907).

Préambule : C'est dans « les *Rubus* de l'Anjou » in *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences* de 1903, p. 686, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride mais sans description (*nom. nud.*). Il faut attendre 1907 pour avoir une publication validante.

C'est d'ailleurs dans l'herbier de Bouvet qu'il faut chercher le type. De telles planches existent comme par exemple MBAng 2007 2488.

Remarques : Les planches présentes dans l'herbier Sudre ne sont pas du matériel original.

**« *Rubus hemicyptadenes* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus hemicyptadenes* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 60, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_058 (figure 39).

Texte de l'étiquette : « Pollen très imparfait, *Rubi Gallicae occidentalis*, N° 220, *R. cryptadenes × genevieri* ?, St Povace, (Sarthe) à la Hammerie, Pétales roses, étamines roses > styles verts., Carpelles velus, le 2. 7. 1905, Legi. Henry ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 60, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus argenteus* W. et N. subsp. *oplothysus* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe taxon *oplothysus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905).

Préambule : C'est bien dans « Set of British *Rubi* » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers* 33, p. 32, 1904, que ce nom est publié pour la première fois. Dans l'index de cet article, se trouve le rang auquel le nom est normalement attribué. Nous ne retrouvons pas ce nom dans cet index. C'est donc un nom provisoire.

Il faut attendre la publication de Sudre in Gand. de 1905 pour que cette épithète soit validée (sur la base de la description de 1904).

C'est donc dans l'herbier de Sudre sur les plantes de la Sarthe (Gentil) ou de l'Orne (Jourdes) qu'il faut typifier et non sur celles d'Angleterre qui sont désignées sous une variété indépendante.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_061 (figure 40).

**Synonymes** : ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees taxon *oplothyrsus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 32, 1904), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *oplothyrsus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 81, 1908), ≡ *Rubus oplothyrsus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

**Texte de l'étiquette** : « *R. oplothyrsus* Sud., 260, *Rubus macrostemon*, non (ajout manuscrit de Sudre) Focke, Yvré l'Évêque, près du pont sur le chemin de fer au-delà de la fourche, 4 juilt 1902, pét. roses, ét. roses > styles rosés, carp. velus, Gentil, Herbar H. SUDRE ».

**Remarques** : Parmi les seize planches présentes dans l'herbier de Sudre (douze récoltes), six autres parts en plus du type font partie du matériel original. C'est BORD\_SU\_019\_059, 067\_A et 067\_B, 068, 069\_A et 069\_B.

#### « *Rubus ambrosianus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus ambrosianus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909).

**Préambule** : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 60, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_071 (figure 41).

**Texte de l'étiquette** : « 231, *R. ulmifolius* × *oplothyrsus*, *Rubus ambrosianus* Sudr., pét. étam. et styl. Très roses, carp. glabres, étamines dépassant un peu les styles, St Mars-les-bruyères, aux environs de la gare, 14 juilt 1901, pollen atrophié, Henry ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 60, 1909.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus oplothyrsanthus* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus oplothyrsanthus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909).

**Préambule** : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 60, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_019\_072\_A et BORD\_SU\_019\_072\_B (figure 42).

**Texte de l'étiquette** : « 351, p. très imparfait, *R. oplothyrsus* × *lepidus* ?, ×*Rubus oplothyrsanthus* Sud., pét. roses, ét. rosées ≥ styl. rosés, carp. qq. poils, Chauffour (Sarthe), 5. 7. 06, Henry, H. Sudre – Flora gallica ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_019\_072\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 60, 1909, et « 351 » manuscrit de Sudre.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. subsp. *callimorphus* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus callimorphus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 14, 1904).

**Préambule** : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. France* 51, p. 14, que nous trouvons le protologue de ce nom. Dans cet article, Sudre ne fait nullement mention du côté provisoire de ces noms. Seule la typographie pourrait nous avertir d'une certaine différenciation de rang, mais ni dans l'introduction ni à la fin car il n'y a pas d'index, Sudre ne clarifie la chose. C'est donc au rang écrit que nous interprétons ces noms. Ici nous sommes donc bien au rang spécifique.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_019\_073\_A et BORD\_SU\_019\_073\_B (figure 43).

**Synonymes** : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *callimorphus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *callimorphus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.*, p. 60, 1909).

**Texte de l'étiquette** : « 4211, Herbar H. SUDRE, *Rubus callimorphus* Sud., Cantal : Ytrac, route de Sansac, à 500 m d'Ytrac, haie à gauche, pét. roses palissant, fil. id. ≥ st. à base rose, 1/2 des gr. normaux, tur. glauque, 1. 8. 1903, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_019\_073\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 60, 1909, et « 4211 » manuscrit de Sudre.

**Remarques** : Une autre part est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original : BORD\_SU\_019\_074.

#### « *Rubus argenteus* W. et N. subsp. *multivagus* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *multivagus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 81, 1908).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. eur.* 6, p. 81, 1908, que se trouve le protologue de ce nom. La typographie de ce paragraphe (n° 284) donne « *R. multivagus* » au rang de sous espèce. C'est aussi ce qui est cette fois-ci clairement écrit sur son étiquette de cette collection. C'est donc bien au rang subs spécifique que ce nom est publié.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_087 (figure 44).

Synonymes : ≡ *Rubus multivagus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. VI. 1908., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°284 \_ RUBUS ARGENTEUS W. N. Sbsp. *R. multivagus* Sud., France\_Tarn : Coteaux gneissiques, près d'Alban ; alt. 600 m., Pétales roses, étamines blanches, styles verdâtres. 3. 8. 1908. Coll. H. Sudre. ».

Remarques : Parmi les 19 planches (19 récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre, le lectotype ici désigné est la seule part à faire partie de la collection de *Batotheca europaea* (le seul syntype prioritaire). Les 18 autres parts sont toutes du matériel original (qui est très intéressant à prendre en compte pour bien comprendre cette espèce car le type n'est pas le plus explicite). Ce sont toutes les planches de BORD\_SU\_019\_075 à BORD\_SU\_019\_093.

### « *Rubus argenteus* W. et N. subsp. *gneissogenes* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus gneissogenes* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 11, 1902).

Préambule : C'est bien au rang spécifique que ce nom est valablement publié pour la première fois dans *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 11, 1902.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_098 (figure 45).

Synonymes : ≡ *Rubus carpiniifolius* Weihe taxon *gneissogenes* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 128, 1905), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *gneissogenes* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 82, 1908).

Texte de l'étiquette : « 845, Herbier H. SUDRE, *Rubus gneissogenes* Sudr., Le pont de Cirou, Tarn, pét. blancs, fil. id. > st. verd., j. carp. un peu poilus, 30 mai 1897, hSudre ».

Remarques : Nous ne connaissons aucune part d'herbier de la collection de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes, qui devraient être des syntypes prioritaires. Parmi les quinze planches (quatorze récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre, dix planches sont par contre du matériel original. BORD\_SU\_019\_094, 094\_B, 095, 096, 098, 101, 103, 104, 106 et 107. Il existe une part de l'herbier de Sudre avec l'étiquette du *Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12, p. 11, 1902 accolée. Cependant, la date de récolte est de deux mois après la date de parution de cet article. Ce ne peut donc pas être du matériel original dans lequel choisir le type.

Parmi le matériel original présent dans cet herbier, je décide quand même, vu les circonstances, de choisir un lectotype complet provenant des localités types (le pont de Cirou étant sur la vallée du Viaur). En lui accolant une copie du texte de *Batotheca europaea* Sudre donne un peu plus d'importance à cette planche.

### « *Rubus nervosus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus nervosus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 61, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn.* qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_019\_115\_A et BORD\_SU\_019\_115\_B (figure 46).

Texte de l'étiquette : « 1808, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus nervosus* Sudr., *R. gneissogenes* × *ulmifolius*, Ruisseau de Teulet, près Villefranche (les parents communs), pét. blancs, fil. id. ≥, st. verd., peu fertile, Tarn, 19.7. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_019\_115\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 61, 1909, et « 1808, ×*R. nervosus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original (BORD\_SU\_019\_114).

### « *Rubus ruralis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus ruralis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 61, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn.* qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_110 (figure 47).

Texte de l'étiquette : « 422, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus ruralis* mihi, = *gneissogenes* × *lacertosus*, St Benoît-de-Carmaux, aux carrières de Rieyssès, Tarn, 19 juil. 1895, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 61, 1909.

Étiquette de la collection « *Rubi rar vel minus cogniti exsiccati* » n° 24.

Remarques : Trois autres récoltes sont présentes dans l'herbier de Sudre. Ce sont aussi du matériel original : BORD\_SU\_019\_111, 112 et 113.

#### « *Rubus subhorridus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus subhorridus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 61, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn.* qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_108 primocanne (figure 48).

Texte de l'étiquette : « 843, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus subhorridus* sudr., R. super gneissogenes × rosaceiformis, Gorges du Viaur, à La Calquière, rive gauche, pét. roses, fil. rouges égalant les styles à base rouge, j. carp. glabres, Tarn, fruit 21. 7. 98, 30 mai 1897, hSudre ».

Remarques : Une seconde planche (de la même récolte numérotée 843) est aussi présente dans l'herbier de Sudre. Elle devrait être considérée comme faisant partie du lectotype. Cependant, l'indication de deux dates sur l'étiquette m'oblige à choisir une seule partie distincte comme lectotype. Cette seconde planche possède une infrutescence (date certainement du 21.7.98) et une primocanne non datable. Pour le lectotype, je choisis uniquement dans la première planche (BORD\_SU\_019\_108), la primocanne comme lectotype auquel j'ajoute la florissante comme épitype.

Épitype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_108 florissante (figure 48).

#### « *Rubus argenteus* W. et N. *microgene firmatus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus argenteus* Weihe & Nees *microgene firmatus* Sudre (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 61, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn.* qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_119 (figure 49).

Synonymes : ≡ *Rubus firmatus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 222, 1921).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, *Rubus firmatus* sudr., Moulariès, au m<sup>in</sup> de Couffignal, Tarn, 7. 99, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 61, 1909.

Remarques : Les six autres parts sont toutes du matériel original (qui est très intéressant à prendre en compte pour bien comprendre cette espèce car le type n'est pas le plus explicite, mais c'est celui auquel Sudre a accolé une copie de son protologue). Ce sont toutes les planches de BORD\_SU\_019\_116 à BORD\_SU\_019\_122.

#### « *Rubus callithyrus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus callithyrus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 61, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn.* qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_019\_124 (figure 50).

Texte de l'étiquette : « 1443, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus callithyrus* Sudre, = R. *firmatus* × *sprengeli* f<sup>o</sup> *immutabilis*, Bords du Viaur, sous le viaduc de Tanus, pét. roses, fil. rosés ≥ st. rouges, stérile, 1/20 des grains normaux, Tarn, 6. 7. 99., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 61, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte (seule planche) de l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus firmatiformis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus firmatiformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 61, 1909, que ce nom est valablement publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn.* qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_019\_123\_A et BORD\_SU\_019\_123\_B (figure 51).

Texte de l'étiquette : « 1575, Herbier H. SUDRE, ×*Rubus firmatiformis* Sudre, = R. *firmatus* × (*occitanicus* ?), Bout de la côte de Tanus, pét. roses, fil. rouges =, st. roses, stérile, , Tarn, 28. 6. 00., hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_019\_123\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 61, 1909, et « 1575, = ×R. *firmatiformis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte de l'herbier de Sudre.

« *Rubus polyanthemus* Lindeb. *microgene cuspidatifrons* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus polyanthemus* Lindeb. taxon *cuspidatifrons* Sudre & Bouvet in Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 21, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, série 2, n.s. 36, p. 21 de 1907 que ce nom est valablement publié pour la première fois. C'est dans l'herbier de Bouvet qu'il faudra chercher le type.

Synonymes : ≡ *Rubus cuspidatifrons* (Sudre & Bouvet) Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 55 : 176, 1908), ≡ *Rubus polyanthemus* Lindeb. *microgene cuspidatifrons* (Sudre & Bouvet) Sudre (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Remarques : Les quatre autres parts (deux récoltes) présentes dans l'herbier Sudre sont du matériel original et peut-être même des syntypes d'un éventuel holotype de l'herbier Bouvet : BORD\_SU\_020\_007\_A, 007\_B, 007\_C et 008.

« *Rubus polyanthemus* Lindeb. *microgene duffortii* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus duffortii* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 55 : 176, 1908).

Préambule : C'est bien dans « Sur quelques *Rubus* peu connus de la Flore Française » in *Bull. Soc. Bot. France* 55 : 176 de 1908 que ce nom est valablement publié pour la première fois (au rang spécifique).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_012 (figure 52).

Synonymes : ≡ *Rubus polyanthemus* Lindeb. *microgene duffortii* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 61, 1909).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre – FLORA GALLICA – 1907, *Rubus duffortii* sud., Gers, pét. rosés, étam. blanches, st. carnés, pollen mélangé, Lag. N°12, hSudre ».

Remarques : C'est le seul matériel original qui est présent dans l'herbier de Sudre. Les trois autres planches sont postérieures à la date de publication.

« *Rubus lasiothyrsus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *lasiothyrsus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 73, 1902).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 278 de 1899 que *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *lasiothyrsus* Sudre, nom. prov. (*lasiothyrsus* et non *lasiothyrsus*) est publié pour la première fois. Toujours dans *Rub. Pyr.*, mais en 1901, Sudre indique un changement de nom : « au lieu de *R. lasiothyrsus*, il faut lire *R. lasiothyrsus* ». Ceci n'est pas exactement un nom de substitution car le premier nom était provisoire. Ce nom, *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *lasiothyrsus* Sudre, est donc toujours provisoire.

C'est bien dans « Les *Rubus* de l'herbier Boreau » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers*, n.s. 31, p. 73 de 1902 que ce nom est valablement publié pour la première fois. Dans cet article, il est fait référence à la description originelle de 1899. Il est donc tout à fait possible (et même souhaitable) de typifier ce nom d'après des plantes des Pyrénées ariégeoises.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_023 (figure 53).

Synonymes : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *lasiothyrsus* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 278, 1899), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *lasiothyrsus* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 91, 1904).

Texte de l'étiquette : « *R. lasiothyrsus* Sudre (1900), Herbier H. Sudre, = *Rubus lasiothyrsus* sudre, *R. ariège* non Boul, St-Lizier d'Ustou, vers Bielle, pét. blancs, fil. id. >, st. verdâtres, j. c. pubescents, pollen pur aux 5/6, Ariège, 8. 6. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rub. Pyr.* in *Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) p. 233 de 1901.

Remarques : Il y a vingt planches de cette plante dans l'herbier de Sudre. Considérant la première publication de 1899 comme celle donnant les éléments validants (car référencée dans la publication validante de 1902), seules trois autres planches sont du matériel original (BORD\_SU\_020\_013, BORD\_SU\_020\_014 et BORD\_SU\_020\_015). Le lectotype a été choisi car c'est le seul matériel original où Sudre a collé une copie de publication.

« *Rubus lasiothyrsus* Sudre var. *flavescentispinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *flavescentispinus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr.* in *Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 279 de 1899 que *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe *microgene flavescentispinus* Sudre, nom. prov. (*flavescentispinus* et non *flavescentispinus*) est publié pour la première fois. Toujours dans *Rub. Pyr.*, mais en 1901, Sudre indique un changement de nom : « au lieu de *R. flavescentispinus*, il faut lire

R. *flavescentispinus* ». Ceci n'est pas exactement un nom de substitution car le premier nom était provisoire. Ce nom, *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *flavescentispinus* Sudre, est donc toujours provisoire.

C'est bien dans la dernière partie de *Rub. Pyr. in Excurs. batol.* 4, p. 191 de 1903 que ce nom est validement publié et « correctement » classé au rang variétal.

D'après cet article, c'est aussi bien sur des parts provenant du Tarn (sur une part de 1896) que sur celles provenant de Trein en Ariège que nous pouvons typifier.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_041 (figure 54).

**Synonymes** : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *flavescens* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 279, 1899), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *flavescentispinus* Sudre (*Excurs. batol.* 2 : 92, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *flavescentispinus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 82, 1906), ≡ *Rubus flavescentispinus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 222, 1921).

**Texte de l'étiquette** : « 651, Herbier H. Sudre, *Rubus lasiothyrsus* sud. v. *flavescentispinus* Sudre, Bords de l'Agout, à Burlats, pét. blancs, fil. blancs >, st. verdâtres, j. carp. velus, Tarn, 5. Juil. 1896, hSudre ».

**Remarques** : Sur les six parts présentes dans l'herbier de Sudre, cinq sont du matériel original. Il y a tout d'abord une récolte (deux planches) provenant de l'Ariège (Trein) qui est certainement celle qui a servi à la diagnose de *Rub. Pyr.* de 1899 (BORD\_SU\_020\_037 et 038). Les feuilles des primocannes sont cependant très mal formées et correspondent mal à la diagnose. C'est pour cela que je ne l'ai pas choisie comme lectotype. Les trois autres parts du matériel original proviennent du Tarn. Une seule date de 1896 (date signalée dans la diagnose). C'est donc elle qui est considérée ici comme lectotype. Les deux autres (une seule récolte) sont : BORD\_SU\_020\_040\_A et BORD\_SU\_020\_040\_B.

#### « *Rubus lasiothyrsus* Sudre var. *ferox* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *ferox* Sudre (*Rubi eur.* 62 : 1909).

**Préambule** : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 62, 1909, que se trouve la description originelle de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_042\_A et BORD\_SU\_020\_042\_B (figure 55).

**Texte de l'étiquette** : « Herbier H. Sudre, *Rubus lasiothyrsus* sud. v. *ferox*, Manche, Bord de la Laude, de Beaumont à Vallognes, pét. rosés, fil. blancs >, st. poil, (ou R. *versipillis* ? M et L), 8. Juil. 1859, Leg. Lebel (6) ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_020\_042\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 62, 1909.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre (et provenant certainement de l'herbier Müller comme indiqué en début de protologue).

#### « *Rubus lasiothyrsus* Sudre var. *flaccidiflorens* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *flaccidiflorens* Sudre (*Rubi eur.* : 62, 1909).

**Préambule** : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 62, 1909, que se trouve la description originelle de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_043\_A et BORD\_SU\_020\_043\_B (figure 56).

**Texte de l'étiquette** : « 3167, Herbier H. Sudre, *Rubus flaccidiflorens* sudr., Cambon, vallée du Lézert, pét. roses, fil. roses >, st. verd., j. carp. poilus, cal. réfléchi, Tur. glaucescent, pollen très imparfait, Tarn, 29. 6. 1901, hSudre ».

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_020\_043\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 62, 1909, et « 3167 » manuscrit de Sudre.

**Remarques** : C'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre.

#### « *Rubus lasiothyrsus* Sudre var. *obtusicaulis* Sudre »

**Nom typifié ici** : *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *obtusicaulis* Sudre (*Rubi eur.* : 62, 1909).

**Préambule** : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) de 1899, p. 278, que cette épithète a été publiée pour la première fois au rang variétal. Nous savons que, dans *Rub. Pyr.*, les noms sont donnés de façon provisoire (sauf pour les hybrides) et qu'il faut attendre la quatrième partie en 1903 pour connaître le nom valide. Dans ce cas, comme souvent pour les variétés, le nom n'est pas repris dans cet index. Il faut donc attendre *Rubi eur.*, p. 62, 1909, pour trouver la description validante de ce nom.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_044 (figure 57).

**Synonyme** : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *obtusicaulis* Sudre (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 278, 1899), publ. nom. inval. (*nom. prov.*).

Texte de l'étiquette : « *R. lasiothyrsus* Sudr. (1900), Herbar H. Sudre, *Rubus lasiocaulon* Sudr. non Boul. v. obtusicaulis, Vallée de l'Ariège, à 1 km en aval de Mérens, pét. rosulés, fil. blancs >, st. verdâtres, j. c. glabres, pollen presque pur, Ariège, 15. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 62, 1909.

Copie de la publication de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) de 1899, p. 278.

Remarques : Une autre planche (probablement de cette même récolte, mais non désignée comme telle) est aussi présente dans l'herbier Sudre : BORD\_SU\_020\_045.

#### « *Rubus inops* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus inops* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30), p. 99, 1900, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_055 (figure 58).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. Sudre, ×*Rubus inops* Sudr., *R. continens* × *ulmifolius*, Vallon de Gariac, près Foix, pét. roses, fil. id. <, st. roses, j. c. poilus, stérile, Ariège, 12. 8. 1898, hSudre ».

Remarques : C'est la seule part faisant partie du matériel original.

#### « *Rubus inextricabilis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus inextricabilis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 15, 1906).

Préambule : C'est dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 15, 1906, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_046 et BORD\_SU\_020\_046\_B (figure 59).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre – FLORA GALLICA, ×*Rubus inextricabilis* Sud., *R. lasiothyrsus* × *brachythyrsus*, Env. de Luchon, Prob. ! Leg. Timbal ou Müller, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_020\_046\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 62, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte faisant partie de l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus acarpus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus acarpus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 234, 1901).

Préambule : C'est bien dans les *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 234, 1901, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_049\_A et BORD\_SU\_020\_049\_B (figure 60).

Texte de l'étiquette : « 2571, Herbar H. Sudre, ×*Rubus acarpus* Sudre, *R. lasiothyrsus* × *ulmifolius*, H. Gar. : Cier, pét. roses, fil. rouge =, st. rouges, j.c. poilus, stérile, 14. 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 234, 1901.

(sur BORD\_SU\_020\_046\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 62, 1909, et « 2571, ×*R. acarpus*) manuscrit de Sudre.

Remarques : Les trois autres parts de l'herbier de Sudre ne sont pas du matériel original.

#### « *Rubus vestiticaulis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus vestiticaulis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 278, 1899).

Préambule : C'est bien dans les *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 278, 1899, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_047\_A et BORD\_SU\_020\_047\_B (figure 61).

Texte de l'étiquette : « Herbar H. Sudre, ×*Rubus vestiticaulis* Sudre, *R. lasiothyrsus* × *timendus* ?, St-Lizier-d'Ustou, route de Bielle, pét. roses, fil. roses >, st. verd. à base rosée, j. carp. glabrescents, peu fertile, 8. 8. 1898, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24), p. 278, 1899.

Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 62, 1909.

(sur BORD\_SU\_020\_047\_B) « ×*R. vestiticaulis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus egens* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus egens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) 234, : 1901).

Préambule : C'est bien dans les *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 234, 1901, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_048\_A et BORD\_SU\_020\_048\_B (figure 62).

Texte de l'étiquette : « 2572, Herbier H. Sudre, ×*Rubus egens* Sudre, *R. lasiothyrsus* × *serpens*, Cier (H. Gar.), le long de route nationale, 14. 8. 1900, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_020\_048\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 62, 1909, et « 2572, ×*R. egens* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

### « *Rubus confertus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus confertus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 62, 1909).

Préambule : C'est dans Sudre *in Gand. in Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 131, de 1905, que ce nom est publié pour la première fois. Il n'y a cependant pas de description antérieure pouvant faire référence à ce nom juste listé ici. C'est donc un *nom. nud.* qui est publié en 1905. C'est donc bien dans *Rubi eur.*, p. 62, 1909, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_061 (figure 63).

Synonyme : ≡ *Rubus confertus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), publ. nom. inval. (*nom. nud.*).

Texte de l'étiquette : « Ass. rub. 1884, *R. prolongatus* B. et Let. tn. 178, S. Inf<sup>er</sup>, Grand-Quevilly, haie, Letendre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 62, 1909.

Manuscrit de Sudre « ×*R. prolongatus* × *questierii* Sud., = *R. confertus* Sud. » et « Tur. subarrondi, velu, Aig. un peu inégaux, Aig. pétiole petits falqués, F. vertes ou grises, velues dessous, Ram. subarrondis à aig. petits falqués inégaux, F. ram. sup. nett. discoloré, Infl. dens. court. poilue, à qq glandes fines courtes, à aig. fins. Peu fertile, Pétales bilobés roses, ét. roses = st. carnés ».

Parties manquantes de la plante redessinées au crayon (par Sudre ?).

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_020\_061). Il s'agit bien d'un syntype de la collection *Assoc. rub.* (n° 628). Il a été démembré (certainement pour les dessins de *Rubi eur.*) si bien qu'il ne reste sur cette planche que quelques minuscules fragments de folioles et de fleurs. Je le typifie ici car c'est à l'évidence le matériel que Sudre a consulté pour sa description. Je pense qu'il faudra trouver une part plus conséquente et mieux conservée pour désigner un épitype permettant de mieux reconnaître cette plante.

### « *Rubus excavaticaulis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus excavaticaulis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 12, 1904).

Préambule : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » *in Bull. Soc. Bot. France* 51, p. 12, 1904, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_020\_087 (figure 64).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. Sudre, ×*Rubus excavaticaulis* Sud., *R. albiflorus* × *Lloydianus*, Puy-de-D. : Arlanc, en montant aux Chassaignes Htes, fertile, 12. 8. 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 63, 1909.

« Cot. d'Arlanc, en montant aux Chassaignes Htes, 12. 8. 03, avec toment. can. et *Lloydianus* ».

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre faisant partie du matériel original.

### « *Rubus latiorifrons* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus latiorifrons* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 12, 1904).

Préambule : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » *in Bull. Soc. Bot. France* 51, p. 12, 1904, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_088\_A et BORD\_SU\_020\_088\_B (figure 65).

Texte de l'étiquette : « 4290, Herbier H. Sudre, ×*Rubus latiorifrons* Sud., *R. albiflorus* × *drepanophorus*, Puy-de-Dôme : Arlanc, près Mons, pét. roses, fil. blancs, st. verd., 12. 8. 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 63, 1909.

« Arlanc, près Mons, 12. 8. 03, pét. roses, fil. blancs <, st. verd. 4290 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus albiflorus* Boul. et *Lucand microgene flaccidulus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus albiflorus* Boulay & *Lucand microgene flaccidulus* Sudre (*Rubi eur.* : 63, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 63, 1909, que ce nom a été validement publié pour la première fois, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav.* 1908, p. 193, 1909, qui a été publié une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_020\_091\_A et BORD\_SU\_020\_091\_B (figure 66).

Synonyme : ≡ *Rubus flaccidulus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

Texte de l'étiquette : « 226, Herbier H. Sudre, *Rubus flaccidulus* mihi, *R. pilostachys* v. *albiflorus* Boul !, *R. falaccidus* Gen. non Müll. in herb., Anglès, à Rieuclaret, Tarn, 23 août 94, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_020\_091\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 63, 1909.

« 226, *R. flaccidulus* du Rieuclaret » manuscrit de Sudre.

Remarques : Les cinq autres planches (trois récoltes) présentes dans l'herbier de Sudre sont toutes du matériel original (BORD\_SU\_020\_089, 089\_B, 090, 090\_B et 092).

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *clavaudii* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus clavaudii* Boulay (*Ass. rubol.* 1884 : 13, 1886).

Préambule : C'est bien dans *Association rubologique*, 1884, p. 13, publié en 1886, que ce nom a été validement publié pour la première fois au rang spécifique. Il était alors orthographié « *clavaudi* » et non *clavaudii*. Sudre dans *Rubi eur.* p. 63, 1909, ne fait qu'une recombinaison au rang variétal. Il faudrait typifier dans l'herbier de Boulay, mais il semble que ce dernier n'existe plus (détruit). Je propose de typifier ici ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_036 florissante (figure 67).

Synonyme : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *clavaudii* (Boulay) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *clavaudii* (Boulay) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 22, 1907), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *clavaudii* (Boulay) Sudre (*Rubi eur.* : 63, 1909).

Texte de l'étiquette : « Association rubologique, 1884, n° 629, *R. clavaudi* N. Boul., Pétales assez grands, un peu crépus, d'un rose intense, rouge ; étamines blanchâtres un peu teintées de rose à la base ; styles très leg<sup>t</sup> roses à la base, plus courts que les étamines, Gironde – Martillac, haies, lieux frais, 23 juin et juillet 1884 ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 63, 1909.

Remarques : Une autre récolte (deux planches) est aussi un syntype de l'Association rubologique : BORD\_SU\_021\_037\_A et 037\_B. Elle est en moins bon état.

Il y a deux dates sur l'étiquette de la part typifiée. Je choisis donc la florissante comme lectotype et la feuille de la primocanne comme épitype.

Épitype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_036 feuille de la primocanne (figure 67).

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *gymnostachys* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus gymnostachys* Genev. (*Mém. Soc. Acad. Maine Loire* 10 : 28, 1861).

Préambule : C'est dans *Mém. Soc. Acad. Maine Loire* 10, p. 28, 1861, que ce nom a été validement publié pour la première fois au rang spécifique. Sudre dans *Rubi eur.* p. 63, 1909, ne fait qu'une recombinaison au rang variétal. Il faudrait typifier ce nom dans l'herbier de Genevier.

Synonyme : ≡ *Rubus thyrsiflorus* Weihe & Nees f. *gymnostachys* (Genev.) E.G. Camus (*Cat. pl. France* : 86, 1888), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *gymnostachys* (Genev.) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 82, 1908).

Remarques : Les cinq parts de l'herbier de Sudre ne sont pas du matériel original.

#### « *Rubus contectus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus contectus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 11, 1904).

Préambule : C'est bien dans « un Bouquet de ronces bretonnes » in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 11, 1904, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_021\_043\_A et BORD\_SU\_021\_043\_B (figure 68).

Texte de l'étiquette : « 4175, Herbier H. Sudre, ×*Rubus contectus* Sud., *R. alterniflorus* × *ulmifolius*, Finistère : Quimper, route de Corag, pét. roses, fil. blancs, st. verd., 9. 1901, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_021\_043\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 63, 1909.

Remarques : Une autre récolte est aussi présente dans l'herbier de Sudre, mais elle n'est pas du matériel original.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. microgene *attenuatispinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre microgene *attenuatispinus* Sudre (*Rubi eur.* : 64, 1909).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, de 1906, que ce nom a été publié pour la première fois au rang spécifique. Il est alors provisoire. Il faut attendre 1909 pour avoir une publication valide de ce nom.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_047 (figure 69).

Synonyme : ≡ *Rubus attenuatispinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906), publ. nom.inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus attenuatispinus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 627, 1913).

Texte de l'étiquette : « Valois, le Plessis-au-bois, lisère de la forêt, Leg. Questier, 7. 1864 ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 64, 1909.

Remarques : Trois autres planches sont aussi du matériel original (sans que Sudre ne leur ait ajouté de copie de description). Ce sont les planches BORD\_SU\_021\_044, 045 et 048.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *neurophanes* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus neurophanes* Boulay & Cornet in Boulay (*Ass. rubol., Diagn.* : 25, 1873).

Préambule : C'est bien dans la partie des diagnoses de l'*Association rubologique*, publié en 1874, que ce nom a été valablement publié pour la première fois au rang spécifique. C'est dans l'herbier Boulay qu'il aurait fallu trouver le type, mais cet herbier ayant disparu, je propose ici de typifier ce nom car une belle part de cette collection se trouve dans l'herbier de Sudre.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_050 (figure 70).

Synonyme : ≡ *Rubus arduennensis* Lib. ex Lej. f. *neurophanes* (Boulay & Cornet) E.G. Camus (*Cat. pl. France* : 82, 1888), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *neurophanes* (Boulay & Cornet) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *neurophanes* (Boulay & Cornet) Sudre (*Rubi eur.* : 64, 1909).

Texte de l'étiquette : « Association rubologique 1873, n °9. *Rubus neurophanes* Boul. et Corn., Pétales obovés, blancs ; étamines blanches ; styles plus courts, verdâtres., Saône-et-Loire – Saint-Léger-s-Beuvray ; haies sur le granite ; 6 juillet 1873., Coll J.B. Cornet, à Saint-Léger. ».

Texte des autres étiquettes : « *Rubus albiflorus* × *Menkei*, Boulay ».

Remarques : Sur les quatre parts présentes dans l'herbier de Sudre, une seconde planche est aussi un syntype : BORD\_SU\_021\_052. Elle est en très mauvais état, avec seulement quelques fragments de plantes encore présents.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. microgene *oreigenus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus oreigenus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 13, 1904).

Préambule : C'est bien dans les « Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France » in *Bull. Soc. Bot. France* 51, p. 14, que nous trouvons le protologue de ce nom. Dans cet article, Sudre ne fait nullement mention du côté provisoire de ces noms. Seule la typographie pourrait nous avertir d'une certaine différenciation de rang, mais ni dans l'introduction ni à la fin, car il n'y a pas d'index, Sudre ne clarifie la chose. C'est donc au rang écrit que nous gardons ces noms. Ici nous sommes donc bien au rang spécifique.

Lectotype (désigné ici sur trois parts) : BORD\_SU\_021\_054\_A, BORD\_SU\_021\_054\_B et BORD\_SU\_021\_054\_C (figure 71).

Synonyme : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *oreigenus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre microgene *oreigenus* (Sudre) Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 82, 1908).

Texte de l'étiquette : (sur BORD\_SU\_021\_054\_A) étiquette de *Batoth. eur.* 6, p. 82, 1908, et « 4254 » manuscrit de Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_021\_054\_B) « 4254, Herbier H. Sudre, *Rubus oreigenus* Sud., Puy-de-Dôme : Arlanc, ruisseau de Mons, pét. rosés, fil. blancs, st. verd., gneiss, 12. 8. 01., Rau ».

« 289 - *R. oreigenus* Sud. \_ Puy-de-dôme, (H. Sudre) ».

« Vient à Villers-Cotterets, Questier !, in hb. museum, hSudre » manuscrit de Sudre et « 4254 » manuscrit de Sudre.

(sur BORD\_SU\_021\_054\_B) copie de la publication de *Rubi eur.* p. 64, 1909, et « 4254 » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une autre planche est présente dans l'herbier de Sudre. Elle n'est pas du matériel original.

**« *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *pubescens* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus oreigenus* Sudre var. *pubescens* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 15, 1906).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 15, 1906, que ce nom a été validement publié pour la première fois au rang de variété. C'est dans l'herbier du Muséum de Paris que Sudre dit avoir consulté les parts. Il existe deux planches de Questier dans cet herbier, mais qui n'ont pas de date de récolte. Je propose de choisir le type dans l'herbier de Sudre sachant que ce dernier a très souvent importé des planches de l'herbier du Muséum dans le sien.

Lectotype (désigné ici sur trois parts) : BORD\_SU\_021\_055\_A, BORD\_SU\_021\_055\_B et BORD\_SU\_021\_055\_C (figure 72).

Synonyme : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *pubescens* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 64, 1909).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre, *Rubi rari vel minus cogniti exsiccati* – n° 29- R. oreigenus Sud. var. pubescens. In herb. Mus. Paris, Patria : Gallia, forêt de Retz, 7. 1859, Leg. Questier, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_021\_055\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 64, 1909, et « Rr 29, Questier » manuscrit par Sudre.

(sur BORD\_SU\_021\_055\_C) « R rar. n° 29, R. oreigenus Sud. v. pubescens, f. de Villers-Cotterets, Leg. Questier, hSudre ».

Remarques : C'est la seule récolte (sur trois parts originellement épinglées ensemble) qui est présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus alterniflorus* M. et Lef. *microgene herefordensis* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *herefordensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 135, 1904).

Préambule : C'est bien dans « Set of British Rubi » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers* 33, p. 135, 1904, que ce nom est publié pour la première fois. Dans l'index de cet article (p. 143), se trouve le rang auquel le nom est attribué. C'est un rang infraspécifique non déterminé. C'est donc comme « taxon » que nous le considérons.

Ce nom aurait été typifié (information trouvée dans *Brambles of the British Isles* de Edees & Newton, 1988). Il s'avère cependant que Edees et Newton n'ont typifié ni la bonne plante (car c'est dans l'herbier de Sudre que se trouve les ronces étudiées) ni le bon nom. Ils ont en effet considéré que, lors de cette première publication, le nom était au rang spécifique : *Rubus herefordensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33, p. 120, 1904). Nous venons de voir qu'il s'agit en fait d'un nom infraspécifique retenu au rang de « taxon ».

Je vais donc typifier ici le bon nom avec la bonne récolte.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_021\_056\_A et BORD\_SU\_021\_056\_B (figure 73).

Synonyme : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre *microgene herefordensis* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 64, 1909), ≡ *Rubus herefordensis* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

Texte de l'étiquette : « SET OF BRITISH RUBI, (1892-1895) \_ 115, *Rubus pubescens*, non (ajout manuscrit de Sudre) *Weihe. Sp. Collect.* (non *Vest nec Raffin.*), *R. thyrsoides* Bab. prius (non *Wimm.*), *Reff. \_ Weihe ex Boenn. Prod. Fl. Monast.* (1824) 152 : *Focke, Syn. Rub. Germ.* 199 ; *Journ. Bot.* 1894, 45 ; 1895, 78. \_ *Caplat, herefordshire*, 6th july 1893, August Ley. (*R. herefordensis* Sud. manuscrit de Sudre) ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 64, 1909.

(sur BORD\_SU\_021\_056\_B) copie du protologue de *Bull. Soc. Études Sci. Angers* 33, p. 135, 1904.

« Infl. glanduleuse, turion glauque, Parent du sublutri ! » et « 115 » manuscrit par Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte qui est présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus macrothyrsoides* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus macrothyrsoides* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 64, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 64, 1909, que ce nom a été validement publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_060 primocanne (figure 74).

Texte de l'étiquette : « SET OF BRITISH RUBI, (1892-1895) \_ 14, *Rubus gymnostachys*, non (ajout manuscrit de Sudre) Genev., *R. macrothysus* Lange (fide. Dr Focke), Reff. \_ Focke, Syn. RG. 297 ; Genev. Ess. Monogr. p.p. 201, 202. Pétals pink, narrowly elliptic, or slightly obovate, filaments white, scarcely exceeding, green stylus. \_ By kerne bridge herefordshire, 1st - 8th July 1891, W. Moyle Rogers. (×*R. macrothyrsoides* Sud. manuscrit de Sudre) ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 63, 1909.

Copie de « Set of British Rubi » in *Bull. Soc. Études Sci. Angers* 33, p. 110, 1904.

« This herefordshire plant collected as a stender from of *R. macrothysus* J. Lange has been status less Dr Focke to be. « *R. gymnostachys* Genev. = *R. macrostachys* J. Lange » ».

Remarques : C'est la seule récolte qui est présente dans l'herbier de Sudre.

Il y a deux dates indiquées sur l'étiquette de récolte. Il faut donc choisir une partie de cette planche comme lectotype. C'est la primocanne qui est désignée ici comme lectotype. Je désigne aussi la florissante comme épitype pour compléter le type.

Épitype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_060 florissante (figure 74).

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. subsp. *sueviacus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *sueviacus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 82, 1908).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. eur.* 6, p. 82, 1908, que ce nom est publié pour la première fois en tant que sous-espèce (typographie, étiquette et commentaire de la diagnose). Cette épithète avait déjà été publiée mais sans description dans « Sur quelques *Rubus* peu connus de la Flore Française » in *Bull. Soc. Bot. Fr.* 55, p. 177 de 1908.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_058 primocanne du bas (figure 75).

Synonyme : ≡ *Rubus sueviacus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 55 : 177, 1908), publ. nom. inval. (*nom. nud.*), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *sueviacus* (Sudre) Sudre (*Bull. Géogr. Bot.* 20 (4) : 66, 1911), ≡ *Rubus sueviacus* (Sudre) C.K. Schneid. (*Just's Bot. Jahresber.* 37 (2) : 628, 1913).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. VI. 1908., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°290 \_ RUBUS ALTERNIFLORUS M. et Lef. Sbsp. *R. sueviacus* Sud. ; *R. rhombifolius* Erdner et Zinsmeister, *Bayer Bot. Ges.* 1906, p. 522, non Wh., BAVIERE \_ Souabe : Neuburg-sur-Danube, Esterholz. Pétales roses, étamines blanches, styles verdâtres. 20. 7. 14. 8. 1907. Coll. J. B. Zinsmeister. ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 64, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte (seule planche) de la collection *Batotheca europaea* qui est présente dans l'herbier de Sudre. C'est donc le seul syntype prioritaire pour la typification. Les deux dates sur l'étiquette obligent à choisir une partie de cette planche comme lectotype. C'est la primocanne en bas à gauche qui est choisie comme tel. J'en profite pour désigner ici la florissante comme épitype.

Une autre planche de l'herbier Sudre est du matériel original. C'est la BORD\_SU\_021\_059.

Épitype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_058 florissante (figure 75).

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. subsp. *phyllanthoides* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *phyllanthoides* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 53, 1906).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. Eur.* 4, p. 53, 1906, que ce nom est publié pour la première fois en tant que sous-espèce (aussi bien dans le texte que sur l'étiquette).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_064 (figure 76).

Synonyme : ≡ *Rubus phyllanthoides* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 55 : 177, 1908).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. IV. 1906., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°159 \_ RUBUS ALTERNIFLORUS M. et Lef. (voir étiq. du n°12) Sbsp. *R. phyllanthoides* Sud. hb., France – Tarn : CC. Aux environs de Lacaune, haies, terrains siliceux, alt. 900 m environ, Pétales blancs ou rosés, étamines blanches dépassant les styles verdâtres. 15. 8. 1896. Coll. H. Sudre. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Batoth. Eur.* 4, p. 53, 1906.

Remarques : Il y a un autre syntype dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_021\_061). Deux autres planches sont aussi du matériel original (BORD\_SU\_021\_063 et BORD\_SU\_021\_065). Douze autres planches provenant du Tarn sont présentes ainsi que cinq (deux récoltes) provenant du Finistère. Je ne suis pas certain que ces dernières soient de ce taxon.

**« *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *incertus* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *incertus* Sudre (*Rubi eur.* : 64, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 64, 1909, que ce nom est publié pour la première fois en tant que variété. C'est aussi dans son herbier que se trouve le type.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_021\_077\_A et BORD\_SU\_021\_077\_B (figure 77).

Texte de l'étiquette : « *Rubus phyllantoides villicaulis* Kalt. v. *incertus* Sud., Valois : buisson de Waligny, Leg. Questier, 1862 ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_021\_077\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 64, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus caudatifolius* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus caudatifolius* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 64, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 64, 1909, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride, et non dans *Rub. tarn. in C. R. Cong. Soc. Sav., 1908*, p. 194, 1909, qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_078 (figure 78).

Texte de l'étiquette : « la ½ des gr. normaux, 681, Herbier H. SUDRE, *Rubus caudatifolius* mihi, Vallon de Cérou, sous Rosières, pét. rosés, fil. blancs ou rosés à la base, st. verdâtres, j. carp. glabres, Tarn, 12 juil. 1896, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 64, 1909.

Remarques : Une seconde récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original.

**« *Rubus separinoides* Sudre » pro hybr.**

Nom à typifier : *Rubus separinoides* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 100, 1902).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31, p. 100, 1902, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride. C'est donc dans l'herbier Boreau qu'il faudra chercher le type. De telles planches existent comme par exemple : MBAng.2014.0126.

Remarques : Une seule récolte est présente dans l'herbier de Sudre. C'est aussi du matériel original dont parle Sudre dans le protologue (deux parts).

**« *Rubus alterniflorus* M. et Lef. subsp. *stereobelus* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *stereobelus* Sudre (*Rubi eur.* : 65, 1909).

Préambule : C'est bien dans les *Diagn. in Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35, p. 12, 1906, que ce nom est publié pour la première fois (au rang spécifique), mais il est alors provisoire d'après les dires de Sudre. Il faut attendre *Rubi eur.* en 1909 pour valider ce nom au rang subsppécifique. Malgré l'indication « in hb. Mus. Paris », c'est bien dans l'herbier Sudre qu'il faut chercher le type (absent de l'herbier du Muséum de Paris).

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_026 (figure 79).

Synonyme : ≡ *Rubus stereobelus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 12, 1906), publ. nom. inval (*nom. prov.*), ≡ *Rubus stereobelus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 227, 1921).

Texte de l'étiquette : « *Rubus stereobelus* Sud, Prob. : S. inf<sup>re</sup> Aumale, pét. roses ovales, fil. blancs >, st. jaunes, j. c. glabrescents, Leg. Questier, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 65, 1909.

Remarques : C'est la seule planche de matériel original (incomplète car il manque une primocanne) présente dans l'herbier de Sudre. Les deux autres planches (même récolte) proviennent de la Drôme. Je ne connais pas suffisamment cette plante pour proposer une de ces planches comme épitype. Il est en effet possible qu'elles n'appartiennent pas au même taxon.

**« *Rubus alterniflorus* M. et Lef. subsp. *lesdainii* Sudre »**

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *lesdainii* Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905).

Préambule : Dans Sudre in Gand. in *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 de 1905, aucune description n'est faite. Ce n'est qu'une liste de ronces. Par contre, le fait de faire référence à une publication (comme c'est le cas pour ce nom avec la description de « *R. ulmifolius* × *foliosus* Boul. de Lesd. et Boul. » in *Rubi praesertim Gallici exsiccati* de 1901), permet

de valider la description citée pour le nom donné. Ici le rang infraspécifique n'étant pas clairement donné, c'est au rang de « taxon » qu'est considéré ce nom.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_028\_B primocanne (figure 80).

**Synonyme** : ≡ *Rubus lesdainii* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 15, 1906), publ. nom. inval (*nom. prov.*), ≡ *Rubus lesdainii* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 55 : 177, 1908), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *lesdainii* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 65, 1909).

**Texte de l'étiquette** : « 195 » manuscrit de Sudre rappelant que c'est une part faisant partie de l'envoi simultané de la collection *Rubi praesertim Gallici exsiccati* (sur deux planches), le même envoi que la planche BORD\_SU\_021\_028\_A sur laquelle se trouve l'étiquette.

Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 65, 1909.

**Texte des autres étiquettes** : (sur BORD\_SU\_021\_028\_A) « Herbier Bouly de Lesdain, *Rubi praesertim Gallici exsiccati*. – 1901, N° 195. – *Rubus ulmifolius* × *foliosus*. « *R. lesdainii* nob. » (ajout manuscrit de Sudre), NORD. – Rexpoëde, dans une haie, août 1892 et 1897, COLL. BOULY DE LESDAIN, ... (suite de l'étiquette imprimée), et pét. roses, fil. roses > st. roses, Plante non hybride, p.p. aux 4/5 (ajouts manuscrits de Sudre). ».

**Remarques** : L'autre planche présente dans l'herbier de Sudre n'est pas du matériel original.

Il y a deux dates sur l'étiquette de *Rubi praesertim Gallici exsiccati* n° 195. Je suis donc dans l'obligation de choisir juste un élément d'une des deux planches de cet envoi comme lectotype. Je choisis la primocanne la mieux conservée, celle de la planche BORD\_SU\_021\_028\_B. J'en profite pour désigner aussi un épitype pour mieux comprendre cette ronce : je propose l'infrutescence de la planche BORD\_SU\_021\_028\_A.

**Épitype** (désigné ici) : BORD\_SU\_021\_028\_A infrutescence (figure 80).

#### « *Rubus drepanostachys* Sudre » pro hybr.

**Nom typifié ici** : *Rubus drepanostachys* Sudre, pro hybr. (*Batoth. Eur.* 4 : 53, 1906).

**Préambule** : C'est bien dans *Batoth. Eur.* 4, p. 53, 1906, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride. Il y a bien une description (retraduite en latin ensuite dans *Rubi eur.*, p. 65, 1909) validante.

**Lectotype** (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_029\_B (figure 81).

**Texte de l'étiquette** : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. IV. 1906., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°158 \_ ×RUBUS DREPANOSTACHYS Sud., *R. alterniflorus* subsp. *lesdainii* × *ulmifolius*, France – Nord : Rexpoëde, près de Dunkerque, haies. 8. 1894. Coll. D. B. De Lesdain. ».

**Texte des autres étiquettes** : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 64, 1909.

**Remarques** : Une seconde récolte (incomplète car sans primocanne), présente dans l'herbier de Sudre est aussi un syntype. C'est la planche BORD\_SU\_022\_029\_A. La troisième planche de cet herbier est aussi du matériel original (BORD\_SU\_022\_30).

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. subsp. *septicolus* Sudre »

**Nom à typifier** : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *septicola* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 22, 1907).

**Préambule** : Dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » de Bouvet in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36, p. 22, 1907, aucune description n'est faite. Par contre, le fait de faire référence à une publication (comme c'est le cas ici avec « *R. pubescens* Bor. » qui ramène à une description dans *Cat. rais. pl. du Maine-et-Loire*, p. 75, 1859), permet de valider la description citée pour le nom donné. Sudre donne ici un nom à *R. pubescens* W. & N. au sens de Boreau. C'est donc dans cette description validante qu'il faudra chercher les éléments pour la typification.

Dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » de Bouvet in *Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36, p. 22, 1907, le rang infraspécifique n'étant pas clairement donné, c'est au rang de « taxon » qu'est considéré ce nom.

C'est dans l'herbier Boreau qu'il faudrait retrouver cette part d'herbier (*R. pubescens* Bor.) pour typifier ce nom.

**Synonyme** : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *septicola* Sudre (*Rubi eur.* : 65, 1909), ≡ *Rubus septicola* (Sudre) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 40 : 55, 1911), *nom. illeg.*, non *Rubus septicola* P.J. Müll. ex Arrond. (*Bull. Soc. Polymathique Morbihan* 1862 : 118, 1863).

**Remarques** : Les deux récoltes présentes dans l'herbier de Sudre ne sont donc pas du matériel original, même si elles proviennent de la localité type.

### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. subsp. *valdeproximus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *valdeproximus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 232, 1901, que ce nom est publié pour la première fois. Il est alors provisoire. Il faut attendre l'analyse de ces ronces de *Rub. Pyr.* en 1903 in *Excurs. batol.* 4 pour connaître le rang taxonomique auquel Sudre rattache valablement ce nom. C'est ici au rang de microgène que ce nom est valablement publié.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_035 (figure 82).

Synonyme : ≡ *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *valdeproximus* Sudre (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 232, 1901), publ. nom. inval. (*nom. prov.*), ≡ *Rubus argenteus* Weihe & Nees taxon *valdeproximus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), ≡ *Rubus valdeproximus* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 3 : 155, 1908), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *valdeproximus* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 65, 1909).

Texte de l'étiquette : « 2251, Herbarium H. SUDRE, *Rubus valdeproximus* Sudr., Arreau, route de Luchon, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., H. Pyr., 13. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : « H. SUDRE, *Rubi rari vel minus congniti exsiccati* \_ N° 32, *Rubus valdeproximus* Sudr., Patria : Gallica, H. Pyr., 13. 8. 1899, hSudre ».

Remarques : Les trois autres récoltes (trois planches) présentes dans l'herbier de Sudre sont toutes du matériel original (BORD\_SU\_022\_03, 034 et 036). Elles possèdent toutes des étiquettes ajoutées marquant l'intérêt de Sudre. J'ai choisi ce lectotype car la planche était complète et en bon état.

### « *Rubus dubitabilis* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus dubitabilis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 233, 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, il n'est alors pas provisoire et donc valide.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_022\_043\_A et BORD\_SU\_022\_043\_B (figure 83).

Texte de l'étiquette : « 2254 bis, Herbarium H. SUDRE, *Rubus dubitabilis* Sudr., R. ×*valdeproximus* × *macrostemon*, Arreau, Vers Bordères, pét. rosés, fil. id. >, st. verd., j. c. poilus, H. Pyr., 13. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 233, 1901.

(sur BORD\_SU\_022\_043\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 66, 1909, et « 2254bis, R. *dubitabilis* » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une autre récolte est potentiellement présente dans l'herbier de Sudre. Elle est cependant notée « v. pubescens » (BORD\_SU\_022\_044). Nous ne la prendrons donc pas en considération.

### « *Rubus crassiramus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus crassiramus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 233, 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, il n'est alors pas provisoire et donc valide.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_041 (figure 84).

Texte de l'étiquette : « 2365, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus crassiramus* Sudr., R. *valdeproximus* × *Lloydianus*, Ys (H. Pyr.), pét. blancs, fil. id. >, st. verd., 13. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 233, 1901.

Remarques : Les quatre autres récoltes présentes dans l'herbier de Sudre (BORD\_SU\_022\_038, 039, 040 et 042) sont aussi du matériel original. Le lectotype est choisi car Sudre lui a apposé l'étiquette de son protologue.

### « *Rubus trachycladus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus trachycladus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901).

Préambule : C'est dans *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 233, 1901, que ce nom est publié pour la première fois. En tant qu'hybride, il n'est alors pas provisoire et donc valide.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_022\_037\_A et BORD\_SU\_022\_037\_B (figure 85).

Texte de l'étiquette : « 2396, Herbarium H. SUDRE, ×*Rubus trachycladus* Sudr., R. *valdeproximus* × *fissiramum*, Bois de Hèche, au pont d'Ardengost, pét. blancs, fil. id. >, st. verd., H. Pyr., 19. 8. 1899, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_022\_037\_B) copie du protologue de *Rub. Pyr. in Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45), p. 233, 1901.

Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 66, 1909, et « 2396, ×*R. trachycladus* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *glaucus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *glaucus* Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 66, 1909, que ce nom est publié pour la première fois et non dans *Rub. tarn* in C. R. Cong. Soc. Sav., 1908, p. 194, 1909, qui est paru une vingtaine de jours plus tard.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_072 (figure 86).

Texte de l'étiquette : « 1045, Herbier H. SUDRE, *Rubus glaucinus* mihi, Lacondamine, vallée de Tanus, en amont, pét. rosés, fil. blancs = nt les st. verdâtres, j. carp. poilus, Tarn, juillet 1897, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 66, 1909.

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *bagnallii* Sudre »

Nom à typifier : *Rubus mercicus* Bagnall var. *bracteatus* Bagnall (*J. Bot.* : 187, 1894).

Préambule : Ce nom semble bien être un nom de substitution de *Rubus mercicus* Bagnall var. *bracteatus* Bagnall (*J. Bot.*, p. 187, 1894). C'est donc dans l'herbier de Bagnall qu'il faut chercher des planches pour typifier ce nom.

Synonymes : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *bagnallii* Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909).

Remarques : Deux planches (une récolte) sont présentes dans l'herbier de Sudre. Elles font partie de la collection « Set of British Rubi » mais ne sont pas du matériel original dont Bagnall aurait pu se servir.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *exalbatus* Sudre »

Nom typifié : *Rubus exalbatus* Lefèvre & P. J. Müll. in P.J. Müll. (*Jahresb. Pollichia* 16-17 : 161, 1859).

Préambule : Sudre ne fait ici qu'une recombinaison d'un taxon de P.J. Müller déjà typifié par Beek dans « The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller » in *Gorteria* 39 : p. 21, en 2017.

Synonymes : ≡ *Rubus omalus* (Sudre) Sudre taxon *exalbatus* (P.J. Müll. & Lefèvre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 228, 1905), ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *exalbatus* (Lefèvre & P.J. Müll.) Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909) = *Rubus dubius* Lef. (exsic.) publ. nom. inval. (*nom. nud.*).

Remarques : Sur les trois planches présentes dans l'herbier de Sudre, une pourrait être du matériel original récupéré par Sudre (BORD\_SU\_022\_077).

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *uncinulatus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *uncinulatus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 83, 1908).

Préambule : C'est bien dans *Batoth. eur.* 6, p. 83, 1908, que ce nom est publié pour la première fois au rang de variété.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_071 (figure 87).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre \_ BATOTHECA EUROPAEA \_ Fasc. IV. 1906., Sect. II \_ Silvatici P.-J. Müll., Gr. c. \_ Discoloroides Gen., N°294 \_ RUBUS ALTERNIFLORUS M. et Lef. subsp. obvallatus Boul. et Gill. (voir étiqu. du numéro précédent) var. uncinulatus Sud., France – Sarthe : Le Mans, à pied sec., Fleurs faiblement rosées, 12. 8. 1907. Coll. Coilliot. ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Batoth. eur.* 6, p. 83, 1908, n° 294.

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre à être un syntype. La planche BORD\_SU\_022\_070 est aussi du matériel original.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. var. *velutinus* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *velutinus* Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 66, 1909, que ce nom est publié pour la première fois au rang de variété.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_022\_073\_A et BORD\_SU\_022\_073\_B (figure 88).

Synonyme : ≡ *Rubus obvallatus* Boulay & Gillot ex Genev. var. *velutinus* (Sudre) Château (*Bull. Soc. Hist. Nat. Autun* 27 : 139, 1914).

Texte de l'étiquette : « 36 (manuscrit de Sudre), Herbier du docteur Gillot (Autun Saône-et-Loire) \_ *Rubus obvallatus* B. et G. var. *velutinus* Sud., ? x ? Boulay, Saône-et-Loire, Saint Prix en Morvan, bois de hêtres, à la Goulette fl. blanches, 24 juill. 1887, Dr Gillot ».

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_022\_073\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 66, 1909, et « 36, Gillot » manuscrit de Sudre.

Remarques : Une seconde récolte (aussi présentée sur deux parts) est également du matériel original (BORD\_SU\_022\_074\_A et 074\_B).

#### « *Rubus launayi* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus launayi* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 66, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 66, 1909, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_022\_088\_A et BORD\_SU\_022\_088\_B (figure 89).

Texte de l'étiquette : « xR. launayi Sud, R ; obvallatus x ulmifolius, La flèche, route de Cré, au bout de la côte de Gardapin (?), 12 juill. 1906, Launay legit., pét roses, ét bl. Et st. verd., carp poilus, H. Sudre-Flora Gallica » et « 529 » manuscrit de Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_022\_088\_B) copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 66, 1909, et « 529 » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier Sudre faisant partie du matériel original.

#### « *Rubus cantalicus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus cantalicus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 14, 1904).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Soc. Bot. Fr.* 51, p. 14, 1904, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_082 (figure 90).

Texte de l'étiquette : « 4200, Herbier H. SUDRE, x*Rubus cantalicus* Sud., R. obvallatus x gilloti, Cantal, Yolet, route de Polminhac à 2 km, pét. roses, fil. bl., st. verd., stérile, 4. 8. 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 66, 1909.

Étiquette de Lectotype par David Mercier (07/2015).

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier Sudre.

#### « *Rubus laxipilus* Sudre » pro hybr.

Nom typifié ici : *Rubus laxipilus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 14, 1904).

Préambule : C'est bien dans *Bull. Soc. Bot. Fr.* 51, p. 14, 1904, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_022\_085 (figure 91).

Texte de l'étiquette : « Herbier H. SUDRE, x*Rubus laxipilus* Sud., R. obvallatus x Lloydianus, Cantal, Vic sur Cère, près du pas de Cère, le long du chemin à droite, pét. blancs, fil. id., st. verd., stérile, 4. 8. 03, ».

Texte des autres étiquettes : Copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 66, 1909.

Étiquette de Lectotype par David Mercier (07/2015).

Remarques : C'est la seule planche faisant partie du matériel original présente dans l'herbier Sudre.

#### « *Rubus alterniflorus* M. et Lef. *microgene nouletii* Sudre »

Nom typifié ici : *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *nouletii* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907).

Préambule : C'est bien dans *Fl. toulous.*, p. 72, 1907, que ce nom est publié pour la première fois.

Lectotype (désigné ici sur deux parts) : BORD\_SU\_022\_091\_A et BORD\_SU\_022\_091\_B (figure 92).

Synonymes : ≡ *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre *microgene nouletii* (Sudre) Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909), ≡ *Rubus nouletii* (Sudre) Prain (*Index Kew. suppl.* 5 : 225, 1921).

Texte de l'étiquette : « H. SUDRE – FLORA GALLICA, *Rubus nouleti* Sud., Pét. roses, fil. rouges >, st. pâles, ½ des gr. norm., H. Gar., bois sous S. Genies, 24. 6. 06, hSudre » et « X » manuscrit de Sudre.

Texte des autres étiquettes : (sur BORD\_SU\_022\_091\_B) copie de la publication de *Rubi eur.*, p. 66, 1909.

Copie de la publication de *Batoth. eur.* 6, p. 83, 1908, n° 296.

« X » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule récolte faisant partie du matériel original présente dans l'herbier Sudre. Une planche fait partie de la collection *Batoth. eur.* 6, n° 296 qui a été distribuée un an plus tard (BORD\_SU\_022\_090).

**« *Rubus salaevensis* Sudre » pro hybr.**

Nom à typifier : *Rubus salevensis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), *nom. illeg.*, non *Rubus salevensis* Gand. (*Mém. Soc. Émul. Doubs* ser. 5, 8 : 174, 1884).

Préambule : C'est bien dans Sudre *in* Gand. *in* *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 131, 1905, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride. Dans cette liste, ce nom fait référence à l'hybride *mercieri* × *ulmifolius* décrit par Schmidely *in* *Cat.*, p. 60, 1881. N'étant pas un nom de substitution, mais bien une création de nom, je suppose que Sudre aurait pu s'appuyer sur les planches de son herbier pour proposer ce nom. Cependant Sudre n'a pas décrit cette plante, c'est Schmidely qui l'a décrite, sur ses spécimens à lui. C'est donc dans l'herbier de Schmidely qu'il faut chercher le type.

Synonyme : = *Rubus praedirus* Schmidely (*Ann. Cons. Jard. bot. Genève* 15-16 : 13, 1911).

Remarques : Les deux récoltes (deux planches) de l'herbier Sudre (BORD\_SU\_023\_019 et 020), ne font pas partie du matériel original.

**« *Rubus semiprocerus* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus semiprocerus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 67, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 67, 1909, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_023\_025 (figure 93).

Texte de l'étiquette : « ..32, SCHMIDELY, *Rubus insericatus* × *macrostemon* nob, Catal. p. 83, R., Hte Savoie, Mt Voiron, ds les bois du chalet au-dessus de la chapelle, 18 septembre 1898, corolle semble rose, fructif. très variable, drupéoles portant quelques traces de pilosité, 11 VII 1897 ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 67, 1909.

« *R. psilocladus* R. Kell., = *mercieri* × *procerus* Sud., vair ou cory... × *procerus* ou autre *insericatus* × *macrostemon* »

« *R. procerus* Mull × *mercieri* » manuscrit de Sudre.

Remarques : C'est la seule planche présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus aceratus* Sudre » pro hybr.**

Nom à typifier : *Rubus aceratus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905).

Préambule : C'est bien dans Sudre *in* Gand. *in* *Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15, p. 131, 1905, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride. Dans cette liste, ce nom fait référence à l'hybride *mercieri* × *tomentosus* de Gremlin. N'étant pas un nom de substitution, mais bien une création de nom, je suppose que Sudre s'est appuyé sur les planches de son herbier pour proposer ce nom. Ce nom doit cependant être typifié dans le cadre de sa description. Ici, c'est un renvoi à Gremlin qui renvoie lui-même à *Rubus collinus* sensu Mercier, décrit du Salève. C'est donc dans l'herbier de Mercier (sur une récolte d'avant 1861) qu'il faut chercher le type.

Remarques : Aucune récolte présente dans l'herbier de Sudre ne fait partie du matériel original.

**« *Rubus pseudo-mercieri* Sudre » pro hybr.**

Nom typifié ici : *Rubus pseudomercieri* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 67, 1909).

Préambule : C'est bien dans *Rubi eur.*, p. 67, 1909, que ce nom est publié pour la première fois en tant qu'hybride.

Lectotype (désigné ici) : BORD\_SU\_023\_018 (figure 94).

Texte de l'étiquette : « H. Sudre – FLORA GALLICA, *Rubus pseudo-mercieri* Sud, *mercieri* × *vestitus*, Suisse, C<sup>on</sup> de Fribourg, Torny-Villarimboud, Leg. Jacquet, n° 3 de 1903, hSudre ».

Texte des autres étiquettes : Copie du protologue de *Rubi eur.*, p. 67, 1909.

Remarques : C'est la seule récolte présente dans l'herbier de Sudre.

**« *Rubus mercieri* Genev. *microgene bouvetianus* Sudre »**

Nom à typifier : *Rubus mercieri* Genev. taxon *bouvetianus* Sudre ex Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 36 : 23, 1907).

Préambule : C'est bien dans « Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou » *in* *Bull. Soc. Études Sci. Angers, série 2*, n.s. 36, p. 23 de 1907 que ce nom est publié pour la première fois. Le rang infraspécifique n'étant pas défini, c'est au rang de « taxon » que nous le considérons aujourd'hui.

C'est dans l'herbier de Bouvet qu'il faut chercher le type. De telles planches existent comme par exemple MBAng.2007.1748.

Synonymes : ≡ *Rubus mercieri* Genev. microgene *bouvetianus* (Sudre ex Bouvet) Sudre (*Rubi eur.* : 67, 1909), ≡ *Rubus bouvetianus* (Sudre ex Bouvet) Bouvet (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 40 : 53, 1911).

Remarques : Dans l'herbier de Sudre, se trouvent plusieurs planches de la collection Bouvet. Elles possèdent toutes des noms de récolte différents. La planche BORD\_SU\_023\_026 est quant à elle du matériel original.

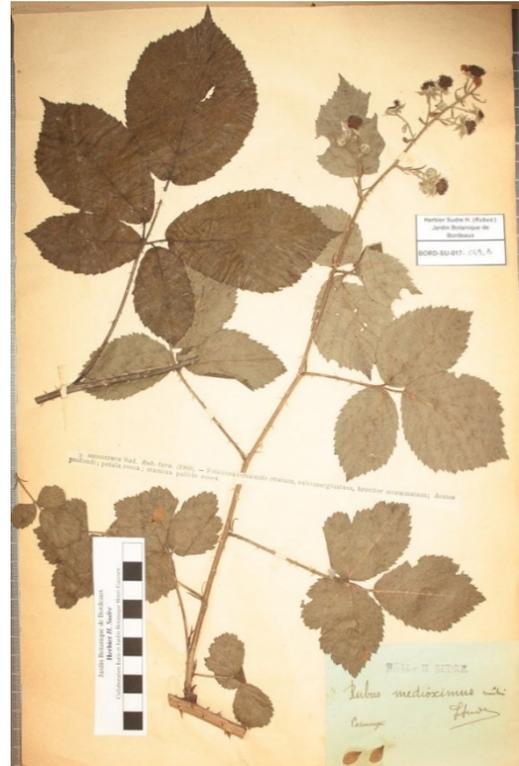
## Bibliographie

- Beek A. (van de) *et al.*, 2017. The types of the taxa of the genus *Rubus* (Rosaceae L.) described by Philipp Jakob Müller. *Gorteria* 39 : 5-45.
- Boreau A., 1859. Catalogue raisonné des plantes phanérogames qui croissent naturellement dans le département de Maine-et-Loire. *Mémoires de la Société académique de Maine-et-Loire* 6 : 1-336.
- Boulay N., 1873-1884. Association rubologique.
- Bouvet G., 1903. Les *Rubus* de l'Anjou, résumé des faits acquis. *Comptes rendus de l'Association française pour l'avancement des sciences* : 673-689.
- Bouvet G., 1907. Matériaux pour l'étude des ronces d'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 36 : 1-108.
- Bouvet G., 1911. Florule des *Rubus* de l'Anjou. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 40 : 11-63.
- Britten J., 1894. *Journal of Botany, British and foreign*. west, Newman & co., London, 391 p.
- Camus E.G., 1888. *Catalogue des plantes de France, de Suisse et de Belgique*. Dupont, Lechevalier, Paris, 325 p.
- Eedes E.S. & Newton A., 1988. *Brambles of the British isles*. Ray Society, London, 377 p.
- Marcaillhou H., 1903. Plantes indigènes du bassin de la haute-Ariège. *Bulletin de la Société d'histoire naturelle d'Autun* 15 : 253-269.
- Prain D., 1908. *Index Kewensis* supplément 3. Oxford University Press, London : 152-155.
- Prain D., 1921. *Index Kewensis* supplément 5. Oxford University Press, London : 220-228.
- Schneider C.K., 1913. Allgemeine und spezielle Morphologie und Systematik der Siphonogamen. *Just's botanischer Jahresbericht* 37 (2), Berlin, 629 p.
- Sudre H., 1898-1911. *Bulletins de l'Association pyrénéenne pour l'échange des plantes*. Imprimerie Veuve Francal et fils, Foix.
- Sudre H., 1898-1903. *Excursions batologiques dans les Pyrénées ou description et analyse des Rubus des Pyrénées françaises* fascicules 1-4. Imprimerie de l'Institut de bibliographie, Le Mans, 219 p.
- Sudre H., 1902. Les *Rubus* de l'herbier Boreau. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 51-154 (+ errata).
- Sudre H., 1903-1917. *Batotheca europaea* 1-15. Imprimerie Nougies, Albi, 153 p.
- Sudre H., 1904. Contributions à la flore batologique du Plateau central de la France. *Bulletin de la Société botanique de France* 51 : 10-28.
- Sudre H., 1904. Un bouquet de ronces bretonnes. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 1-20.
- Sudre H., 1904. Observations sur 'Set of British Rubi'. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 33 : 106-145.
- Sudre H., 1905. Genre *Rubus*. In M. Gandoger, *Novus Conspectus Florae europae*, *Bulletin de l'Académie internationale de géographie botanique* 15 (187-188) : 127-136, 15 (191-192) : 221-236 et 15 (193-194) : 301-302.
- Sudre H., 1906. Diagnoses de *Rubus* nouveaux. *Bulletin de la Société d'études scientifiques d'Angers* 31 : 1-61.
- Sudre H., 1907. *Florule toulousaine ou analyse descriptive des plantes qui croissent spontanément ou sont cultivées en grand dans la région sous-pyrénéenne de la Haute-Garonne avec l'indication de leurs propriétés les plus importantes*. Imprimerie Nougies, Albi, 239 p.
- Sudre H., 1908-1913. *Rubi europae vel Monographia Iconibus Illustrata Ruborum Europae*. Librairie des sciences naturelles Léon Lhomme, Paris, 305 p.
- Sudre H., 1908. Sur quelques *Rubus* peu connus de la Flore Française. *Bulletin de la Société botanique de France* 55 : 172-180, 215-219.
- Sudre H., 1909. *Rubi Tarnenses*, ou inventaire des ronces tarnaises. *Comptes-rendus du Congrès des sociétés savantes de Paris* 1908 : 178-235.
- Weber H.E., 1977. Die ehemalige und jetzige Brombeerflora von Mennighüffen, Kreis Herford, Ausgangsgebiet der europäischen *Rubus*, Forschung durch K.E.A. Weihe (1779-1834). *Bericht des Naturwissenschaftlichen Vereins Bielefeld* 23 : 161-193.

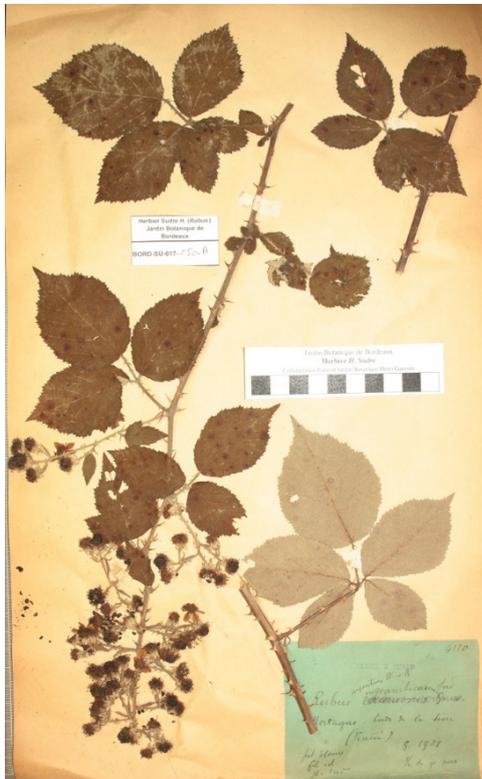
## Remerciements

Un grand merci à David Mercier pour tout le temps passé à me guider dans ce travail, ainsi que pour tout son travail de référencement (bibliographique et nomenclatural) effectué en amont et pour ses relectures nombreuses et précieuses. Je remercie aussi le Jardin botanique de Bordeaux pour leur mise à disposition de cet herbier et l'autorisation de publication des photos, ainsi que le Service commun de conservation du patrimoine (SCECCP) de l'université Paul-Sabatier (et tout particulièrement le Jardin botanique Henri-Gaussen) pour leur aide précieuse dans cette aventure. Merci à Valérie Martin-Rolland pour sa relecture.

## Annexes (figures)



**Figure 1.** *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *medioximus* Sudre (*Rubi eur.* : 56, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_017\_049\_A et BORD\_SU\_017\_049\_B.



**Figure 2.** *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *graniticarum* Sudre (*Rubi eur.* : 56, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_017\_050\_A et BORD\_SU\_017\_050\_B.



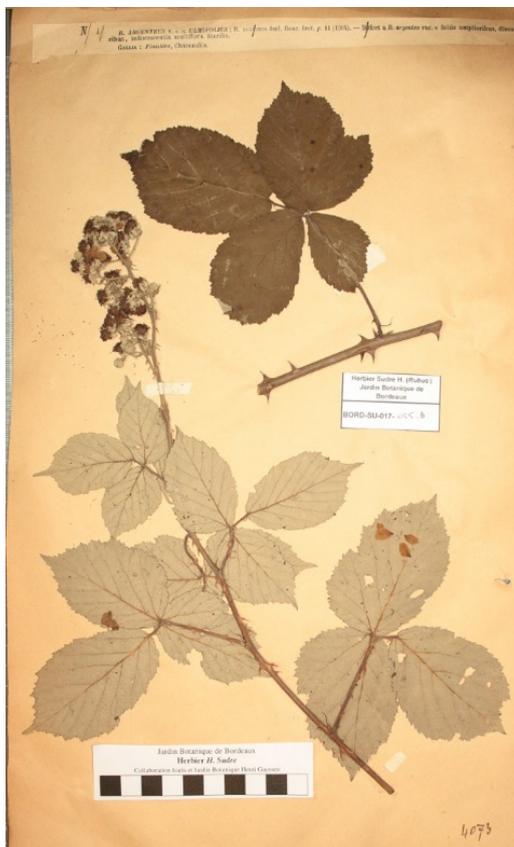
Figure 3. *Rubus castrolinensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 8, 1904), lectotype BORD\_SU\_017\_036.



Figure 4. *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *armatissimus* Sudre (*Batoth. eur.* 6, p. 80, 1908), lectotype BORD\_SU\_017\_031\_A.



Figure 5. *Rubus aulinus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 9, 1904), lectotype BORD\_SU\_017\_055\_A et BORD\_SU\_017\_055\_B.

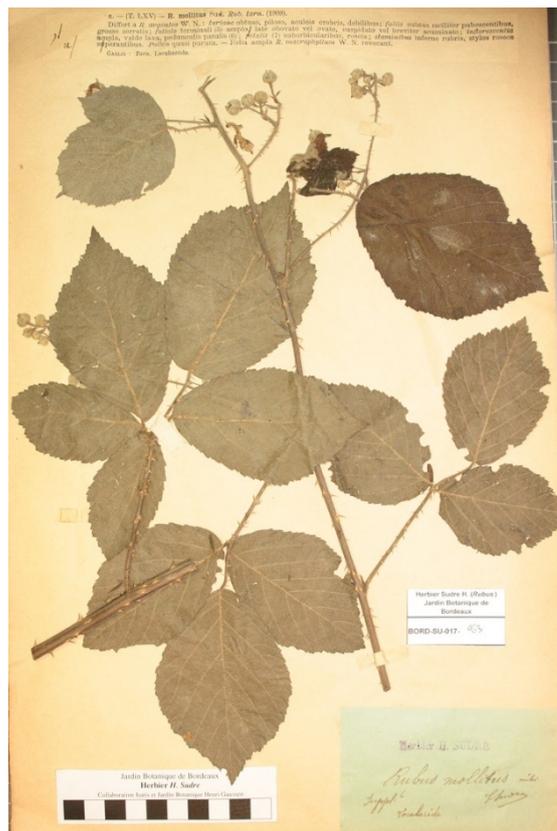




**Figure 6.** *Rubus asperiflorus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906), lectotype BORD\_SU\_017\_054\_A et BORD\_SU\_017\_054\_B.



**Figure 7.** *Rubus argenteus* Weihe & Nees microgene *uncinatifolius* Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909), lectotype BORD\_SU\_017\_058\_A et BORD\_SU\_017\_058\_B.



**Figure 8.** *Rubus argenteus* Weihe & Nees microgene *mollitus* Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909), lectotype BORD\_SU\_017\_062 et BORD\_SU\_017\_063.



**Figure 9.** *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe microgene *aurensis* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903), lectotype BORD\_SU\_017\_065.

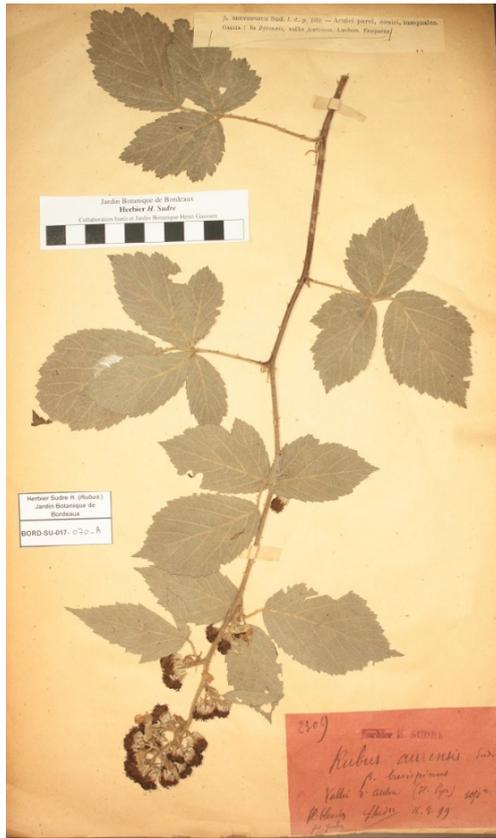


Figure 10. *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *brevispinus* Sudre (*Rubi eur.* : 57, 1909), lectotype BORD\_SU\_017\_070\_A et BORD\_SU\_017\_070\_B.

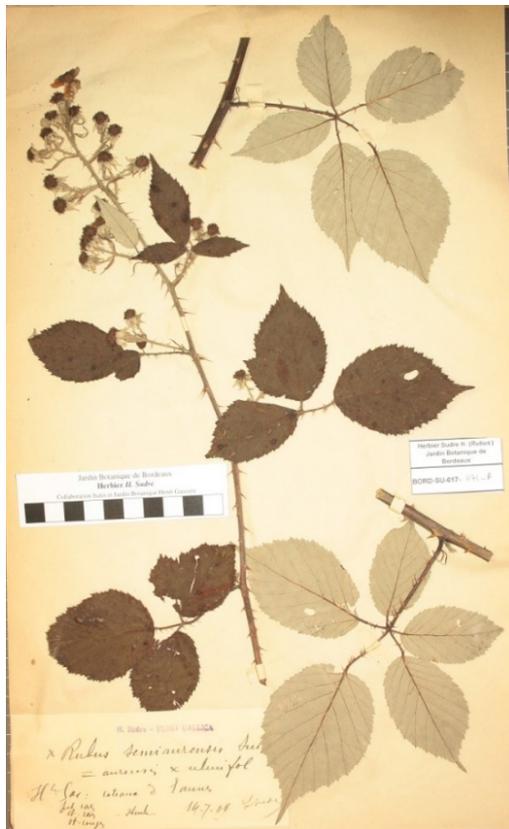


Figure 11. *Rubus semiaurensis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_017\_071\_A et BORD\_SU\_017\_071\_B.



Figure 12. *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *consobrinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 72, 1902), lectotype BORD\_SU\_017\_098.

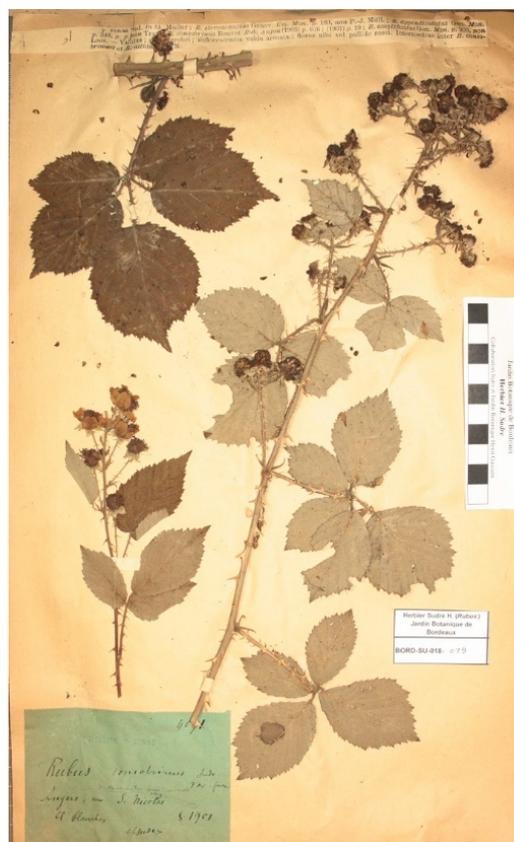


Figure 13. *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *roseiflorus* Sudre (*Bathoth. eur.* 2 : 21, 1904), lectotype BORD\_SU\_018\_022.

Figure 14. *Rubus consobrinus* (Sudre) Bouvet var. *ferox* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906), lectotype BORD\_SU\_018\_029.



Figure 15. *Rubus macrophyllus* Weihe & Nees *microgena refulgens* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 190, 1903), lectotype BORD\_SU\_018\_043\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_043\_B.



Figure 16. *Rubus rhamnifolius* Weihe & Nees taxon *ossalensis* Sudre *in* Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), lectotype BORD\_SU\_018\_042\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_042\_B.



Figure 17. *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *erythrande* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907), lectotype BORD\_SU\_018\_027 et lectotype BORD\_SU\_018\_026.

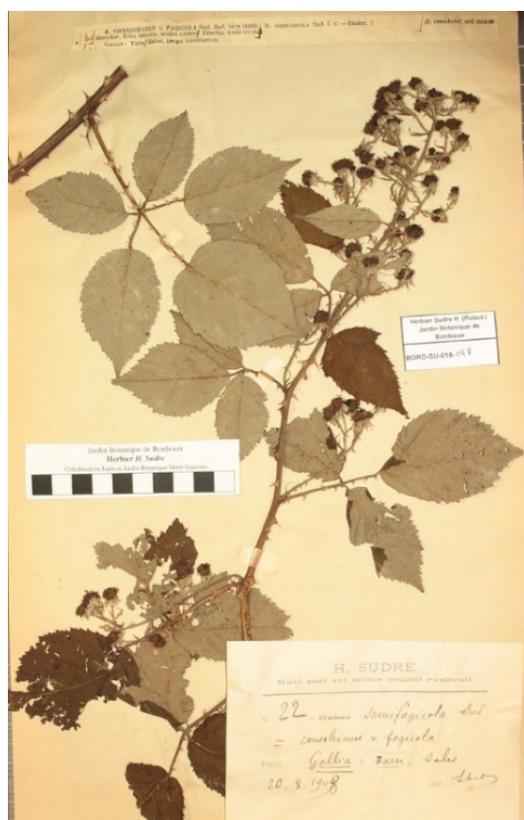


Figure 18. *Rubus semifagicola* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_048.

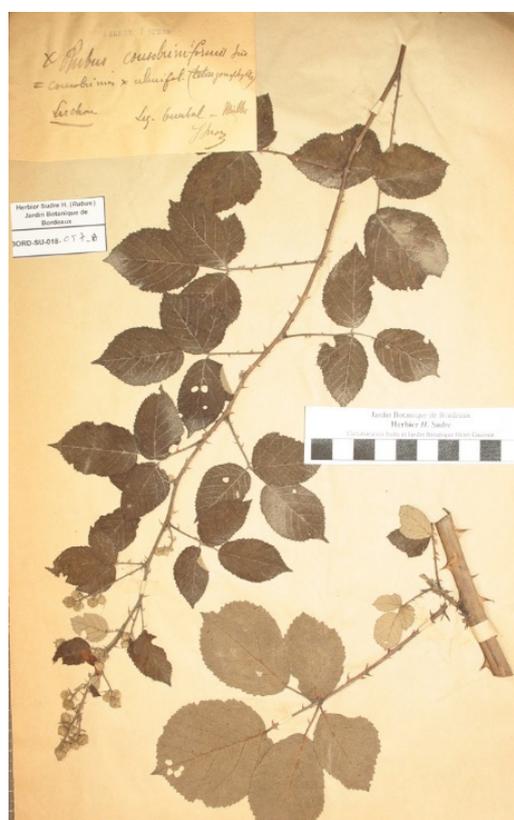
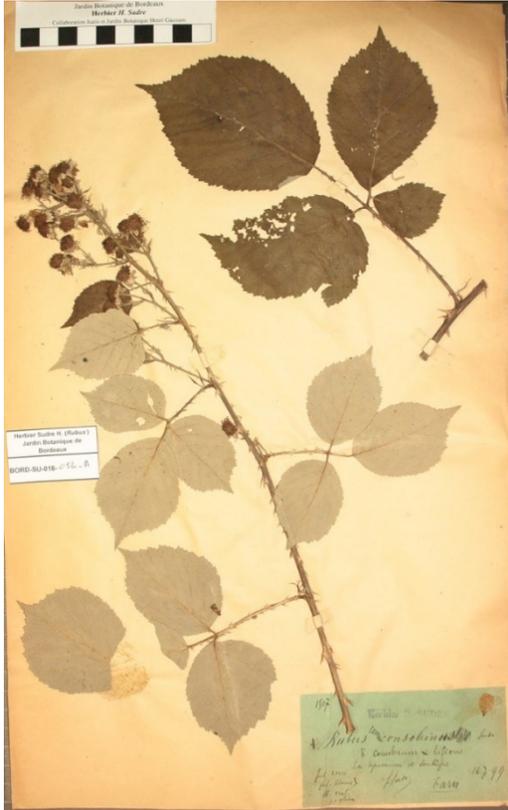


Figure 19. *Rubus consobriniformis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_057\_A.



**Figure 20.** *Rubus semiconsobrinus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_054\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_054\_B.



**Figure 21.** *Rubus obtusatifomis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_046\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_046\_B.



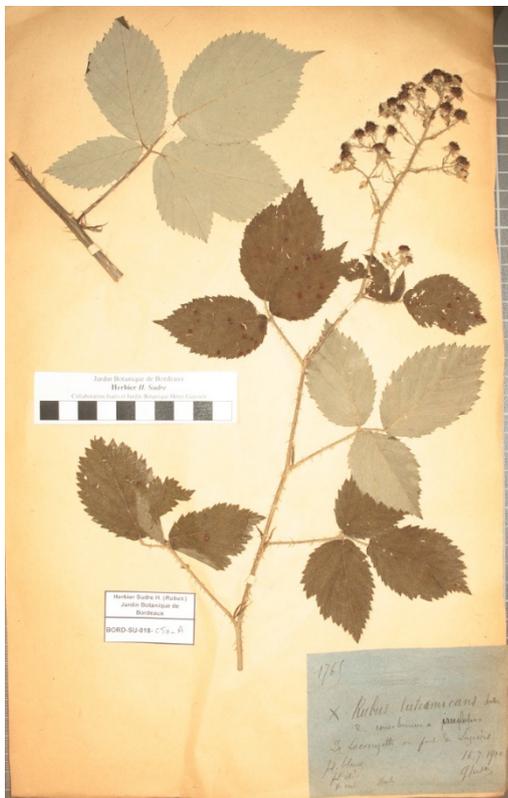
Figure 22. *Rubus nubilis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 14, 1906), lectotype BORD\_SU\_018\_049.



Figure 23. *Rubus egenulus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_051\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_051\_B.



**Figure 24.** *Rubus egenulus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_018\_052\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_052\_B.



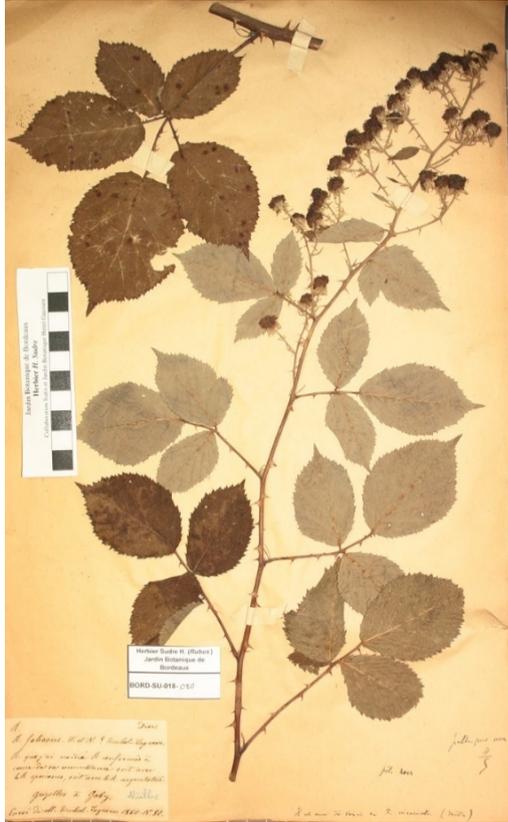
**Figure 25.** *Rubus luteimicans* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_018\_050\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_050\_B.



**Figure 26.** *Rubus luteolus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 58, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_053\_A (primocanne du milieu) et épitype BORD\_SU\_018\_053\_B (floricanne).



**Figure 27.** *Rubus gymnothyrus* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 13 : 6, 1903), lectotype BORD\_SU\_018\_069\_A et lectotype BORD\_SU\_018\_069\_B.



**Figure 28.** *Rubus conformis* P.J. Müll. ex Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 14 : 7, 1904), lectotype BORD\_SU\_018\_080.



**Figure 29.** *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *callichroanthus* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907), lectotype BORD\_SU\_018\_091\_A.



**Figure 30.** *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *pseudonemoralis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 12, 1906), lectotype BORD\_SU\_018\_100.





**Figure 31.** *Rubus incarnatus* P.J. Müll. var. *leventii* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906), lectotype BORD\_SU\_018\_103\_A et BORD\_SU\_018\_103\_B.



**Figure 32.** *Rubus incarnatus* P.J. Müll. var. *brevispinus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906), lectotype BORD\_SU\_018\_108\_A.



**Figure 33.** *Rubus incarnatiflorus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 13, 1906), lectotype BORD\_SU\_018\_115\_A et BORD\_SU\_018\_115\_B.



**Figure 34.** *Rubus pugionifer* P.J. Müll. & Timb.-Lagr. ex Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 59, 1909), lectotype BORD\_SU\_018\_112.

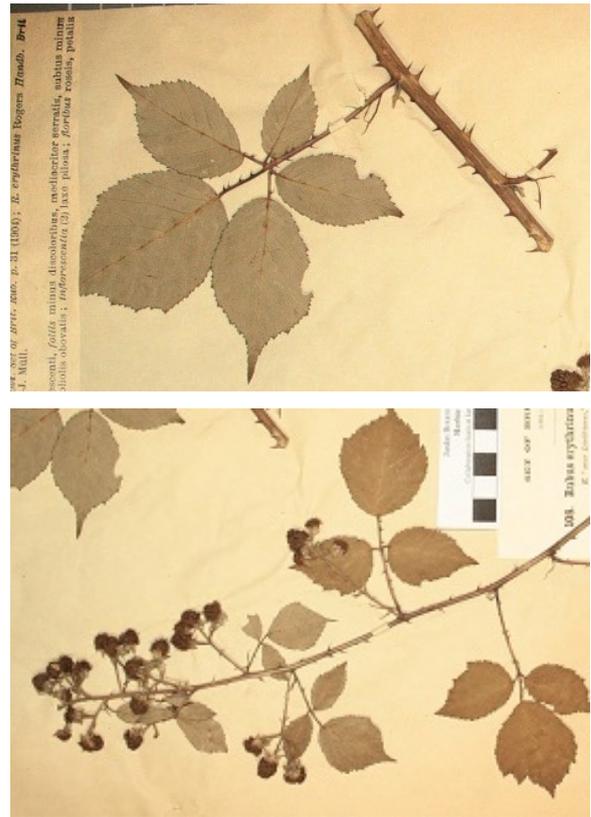


Figure 35. *Rubus lindleyanus* Lees taxon *cryptadenes* Sudre (*Bull. Soc. Études Sci. Angers* n.s. 33 : 31, 1904), lectotype BORD\_SU\_018\_001\_A (primocanne) et épitype BORD\_SU\_018\_001\_B (floricanne).



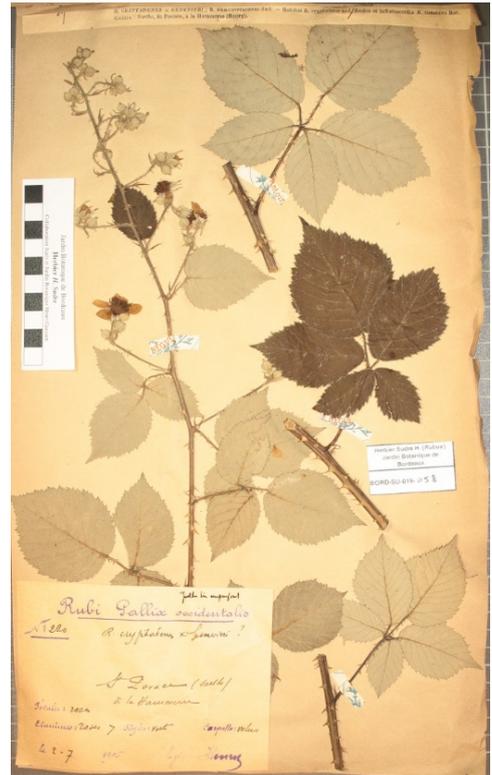
Figure 36. *Rubus argenteus* Weihe & Nees var. *pubiramus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 81, 1908), lectotype BORD\_SU\_018\_015.



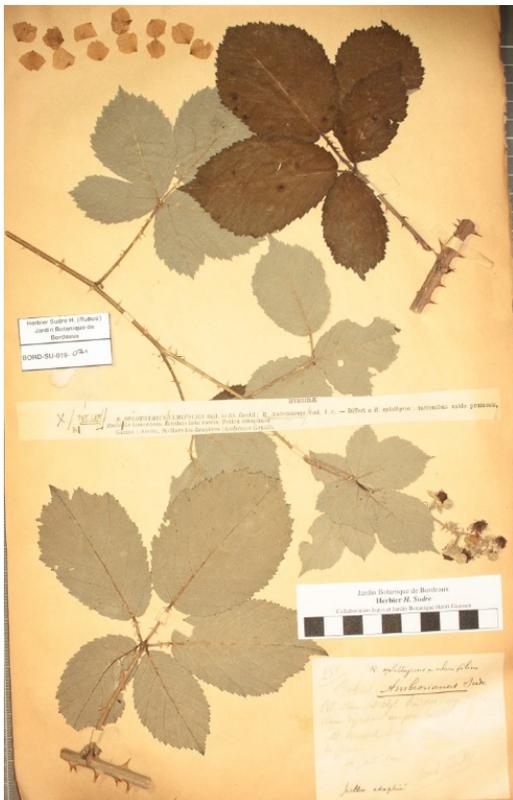
Figure 37. *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre taxon *stereacanthoides* (Sudre) Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 10, 1904), lectotype BORD\_SU\_018\_019.



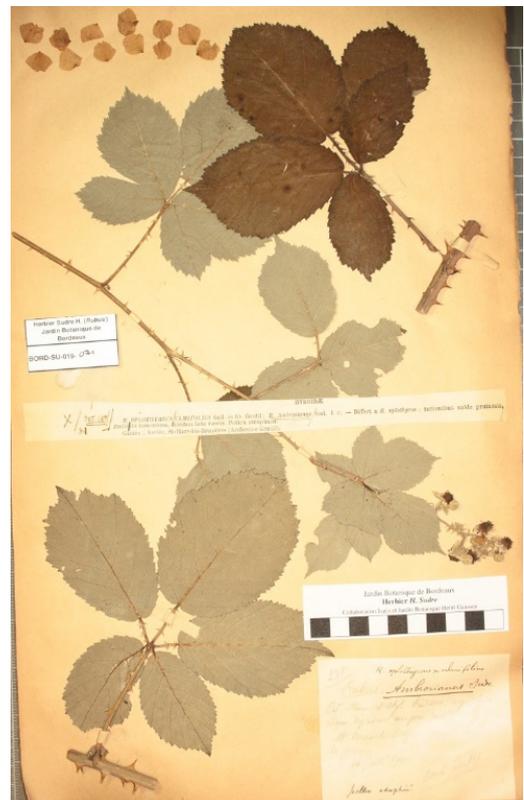
**Figure 38.** *Rubus cryptadenoides* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_043.



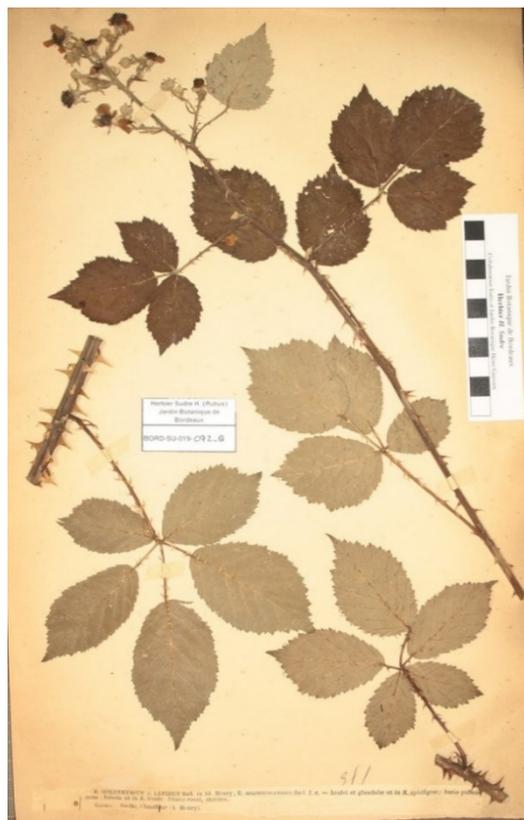
**Figure 39.** *Rubus hemicyptadenes* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_058.



**Figure 40.** *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe taxon *ophothyrsus* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 130, 1905), lectotype BORD\_SU\_019\_061.



**Figure 41.** *Rubus ambrosianus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_071.



**Figure 42.** *Rubus oplathyrsanthus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 60, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_072\_A et BORD\_SU\_019\_072\_B.



**Figure 43.** *Rubus callimorphus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 14, 1904), lectotype BORD\_SU\_019\_073\_A et BORD\_SU\_019\_073\_B.



Figure 44. *Rubus argenteus* Weihe & Nees subsp. *multivagus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 81, 1908), lectotype BORD\_SU\_019\_087.

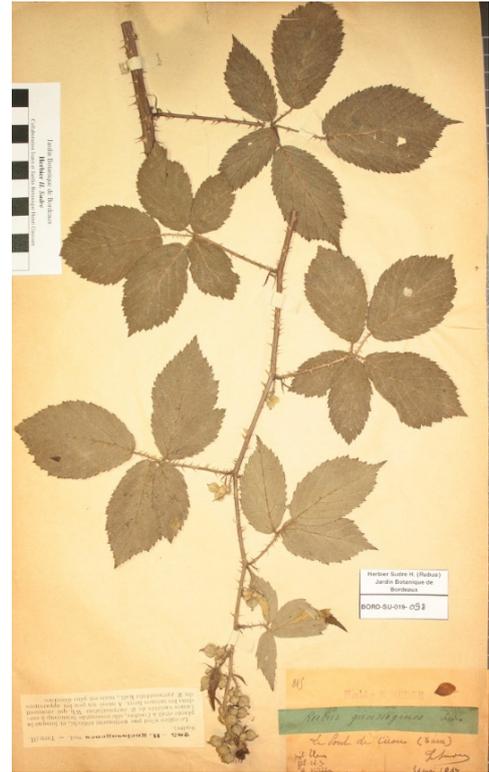


Figure 45. *Rubus gneissogenes* Sudre (*Bull. Ass. Pyr. Ech. Plantes* 12 : 11, 1902), lectotype BORD\_SU\_019\_098.



Figure 46. *Rubus nervosus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_115\_A et BORD\_SU\_019\_115\_B.

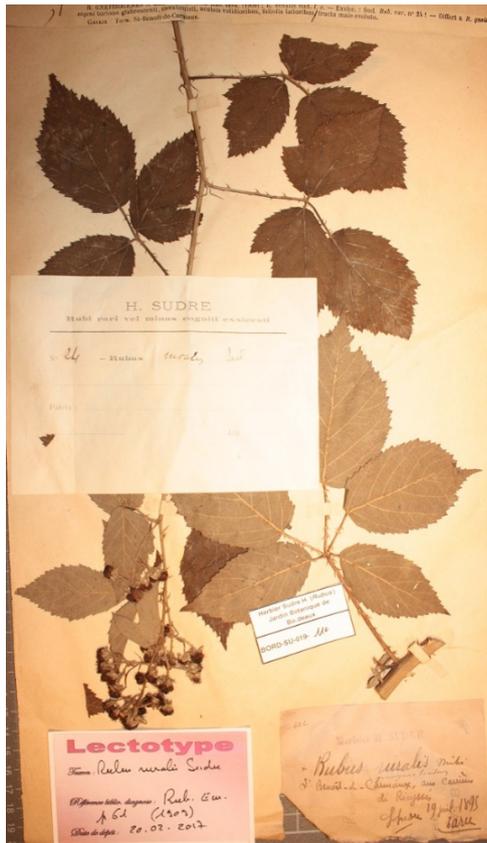


Figure 47. *Rubus ruralis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_110.

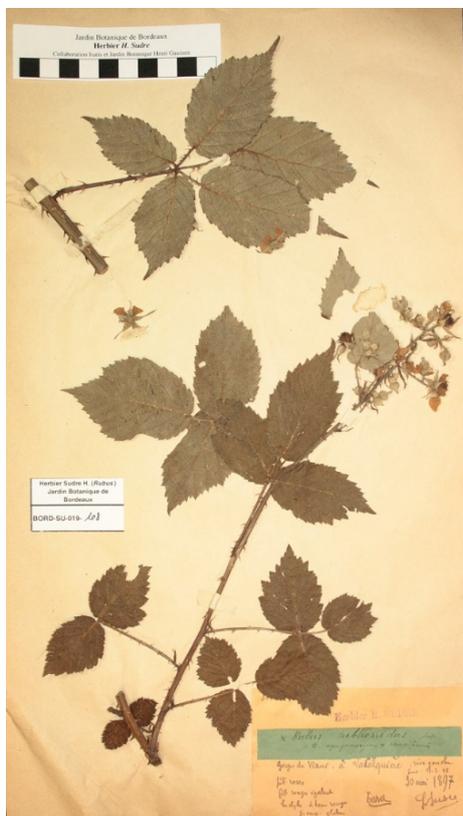


Figure 48. *Rubus subhorridus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909), lectotype (primocanne) BORD\_SU\_019\_108 et épitype (floricanne) BORD\_SU\_019\_108.



**Figure 49.** *Rubus argenteus* Weihe & Nees microgene *firmatus* Sudre (*Rubi eur.* : 61, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_119.

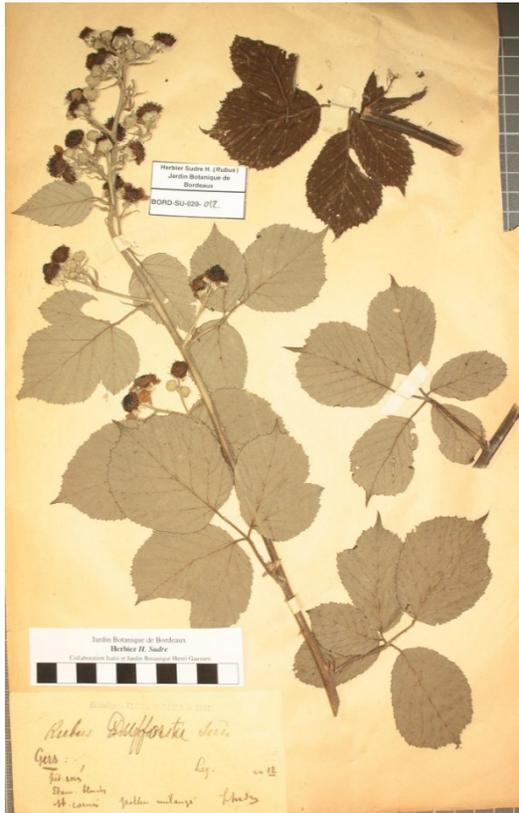


**Figure 50.** *Rubus callithyrus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_124.



**Figure 51.** *Rubus firmatifomis* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 61, 1909), lectotype BORD\_SU\_019\_123\_A et BORD\_SU\_019\_123\_B.

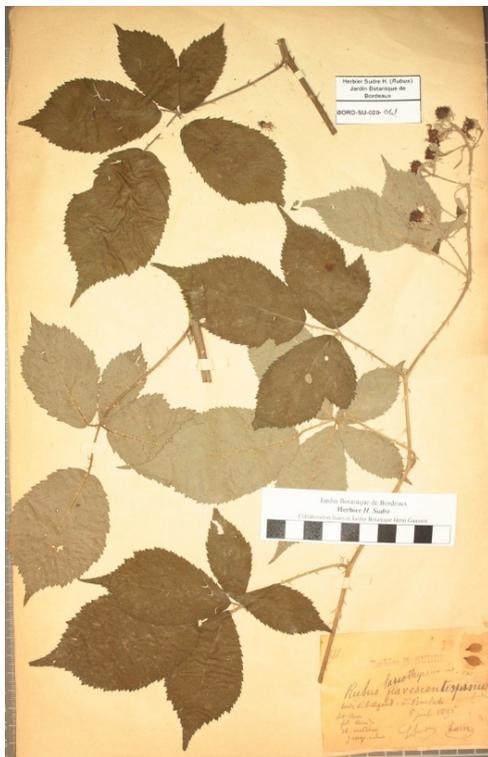




**Figure 52.** *Rubus duffortii* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 55 : 176, 1908), lectotype BORD\_SU\_020\_012.

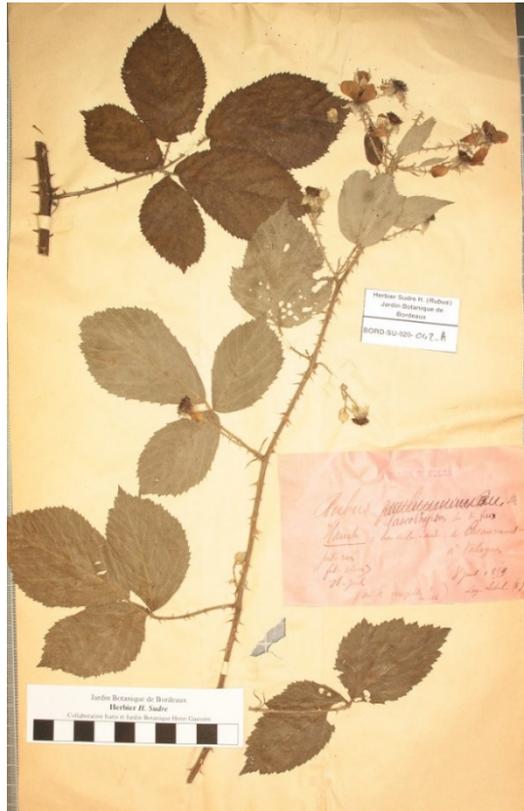


**Figure 53.** *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe subsp. *lasiothyrsus* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 31 : 73, 1902), lectotype BORD\_SU\_020\_023.



**Figure 54.** *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe var. *flavescenspinus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903), lectotype BORD\_SU\_020\_041.





**Figure 55.** *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *ferox* Sudre (*Rubi eur.* : 62, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_020\_042\_A et BORD\_SU\_020\_042\_B.



**Figure 56.** *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *flaccidiflorens* Sudre (*Rubi eur.* : 62, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_020\_043\_A et BORD\_SU\_020\_043\_B.

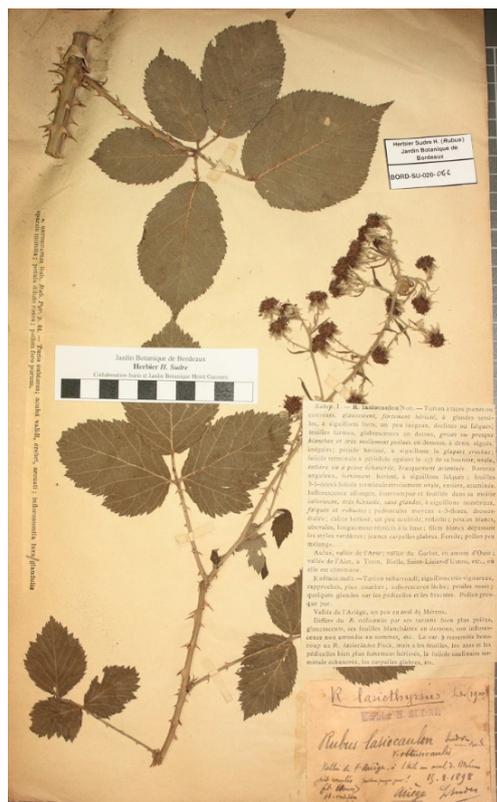


Figure 57. *Rubus lasiothyrsus* (Sudre) Sudre var. *obtusicaulis* Sudre (*Rubi eur.* : 62, 1909), lectotype BORD\_SU\_020\_044.

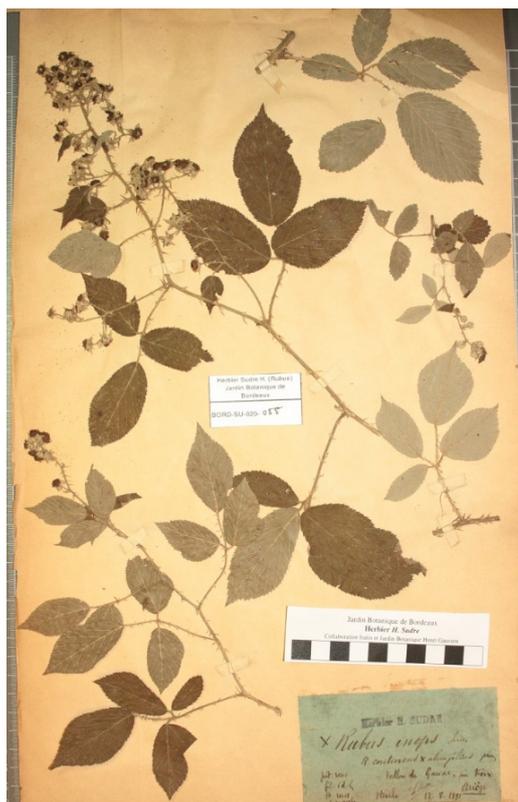
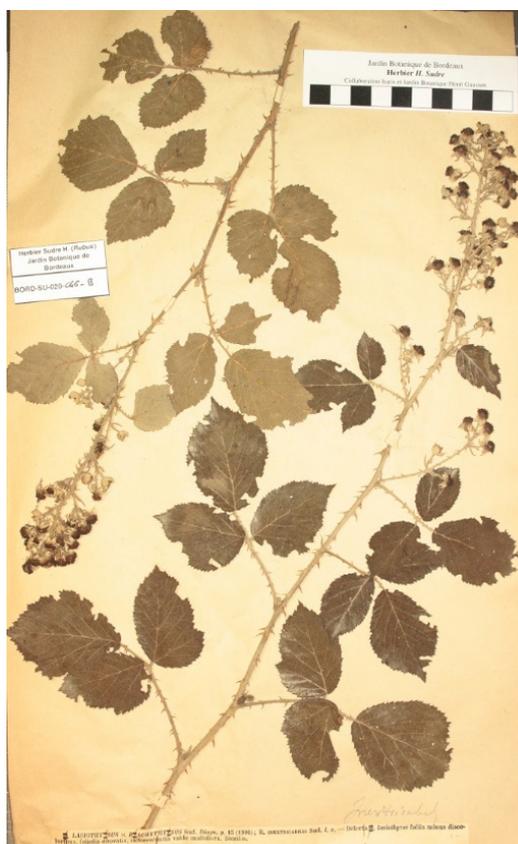


Figure 58. *Rubus inops* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 3 (30) : 99, 1900), lectotype BORD\_SU\_020\_055.



Figure 59. *Rubus inextricabilis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 15, 1906), lectotype BORD\_SU\_020\_046 et BORD\_SU\_020\_046\_B.



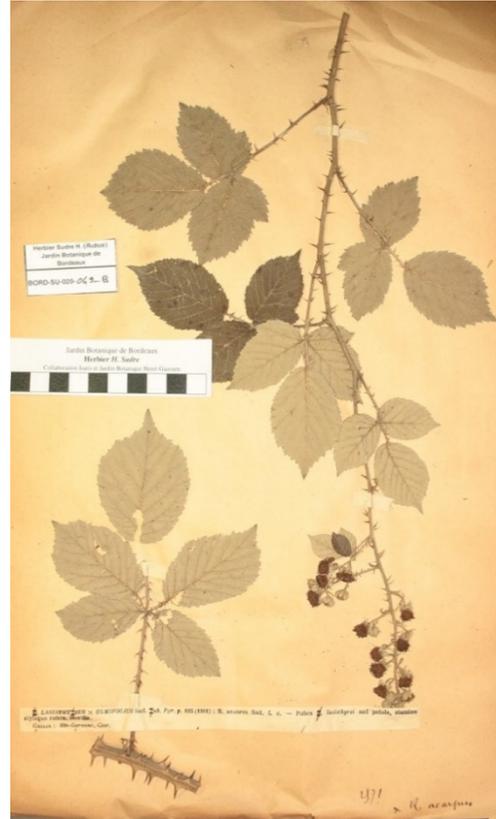
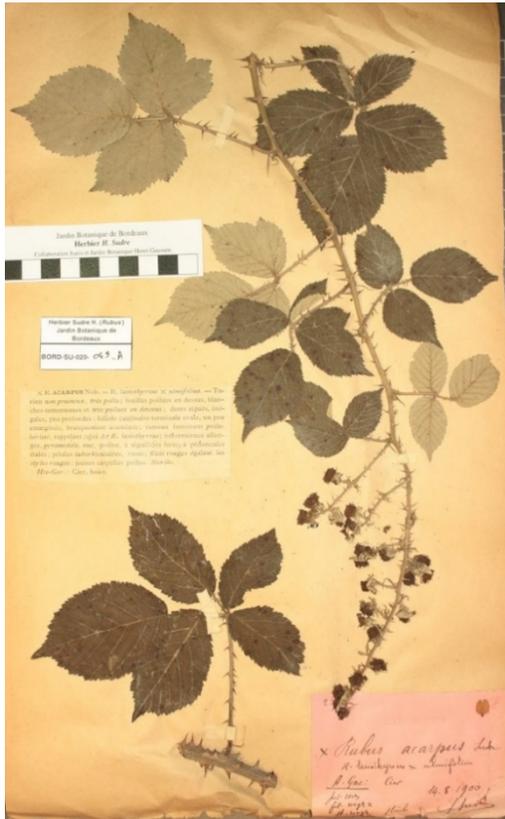


Figure 60. *Rubus acarpus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 234, 1901),  
lectotype BORD\_SU\_020\_049\_A et BORD\_SU\_020\_049\_B.

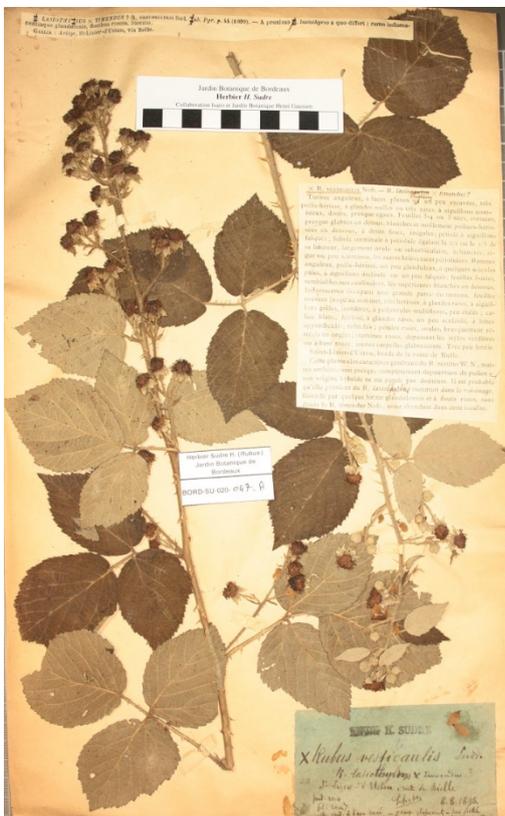


Figure 61. *Rubus vestiticaulis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Assoc. Franç. Bot.* 2 (24) : 278, 1899),  
lectotype BORD\_SU\_020\_047\_A et BORD\_SU\_020\_047\_B.

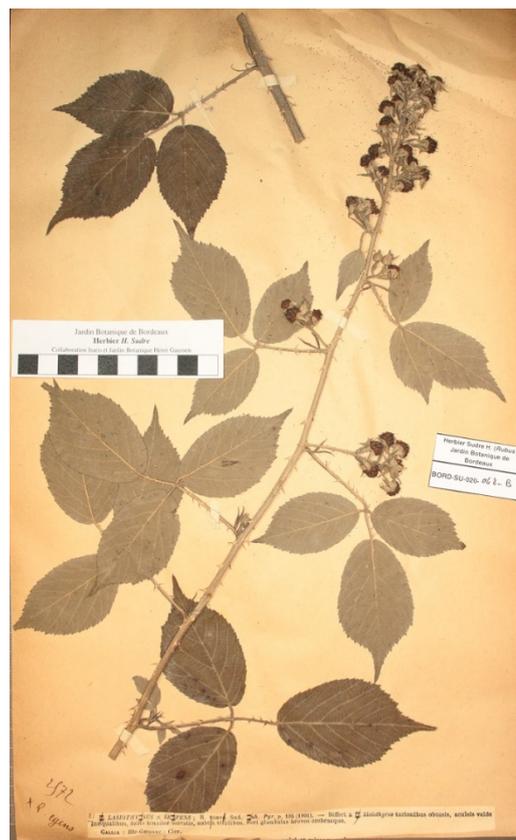
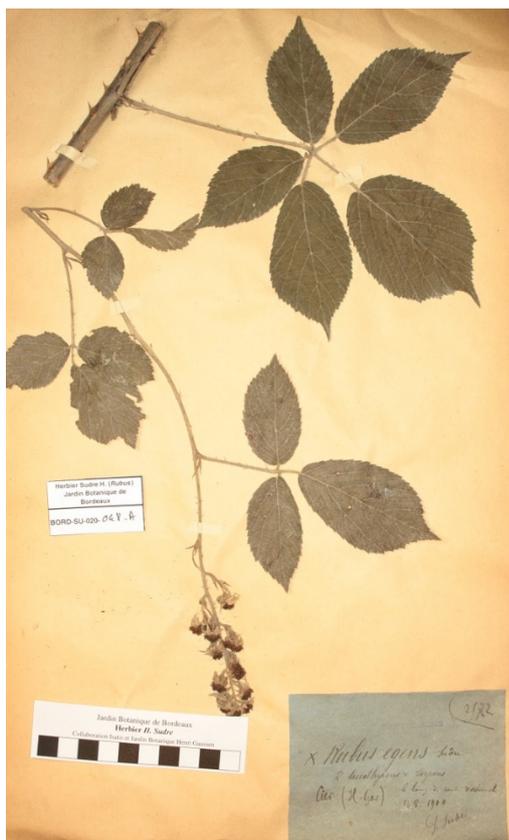


Figure 62. *Rubus egens* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 234, 1901), lectotype BORD\_SU\_020\_048\_A et BORD\_SU\_020\_048\_B.

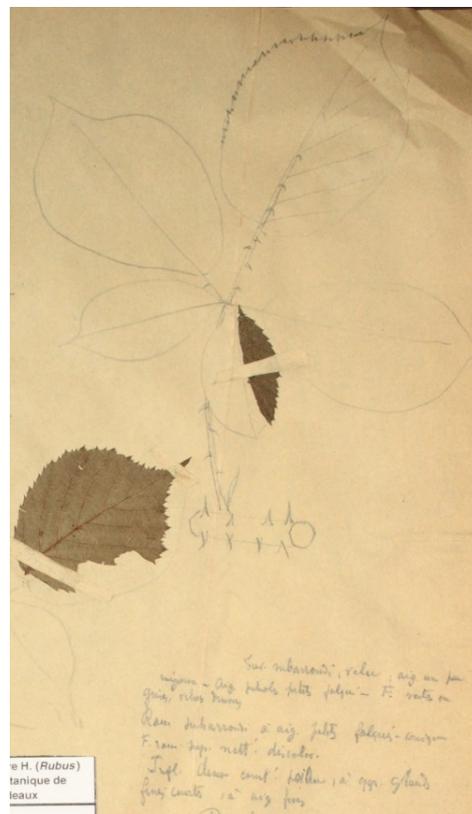
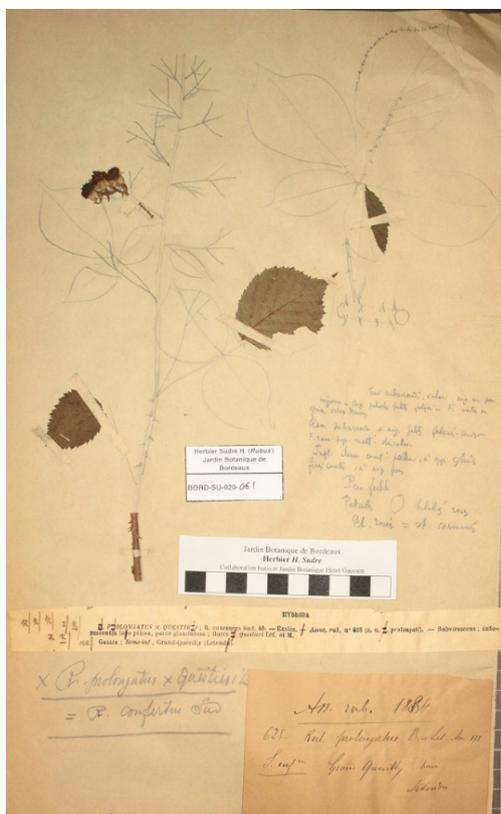


Figure 63. *Rubus confertus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 62, 1909), lectotype BORD\_SU\_020\_061.



Figure 64. *Rubus excavaticaulis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 12, 1904), lectotype BORD\_SU\_020\_087.



Figure 65. *Rubus latiorifrons* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 12, 1904), lectotype BORD\_SU\_020\_088\_A et BORD\_SU\_020\_088\_B.



**Figure 66.** *Rubus albiflorus* Boulay & Lucand microgene *flaccidulus* Sudre (*Rubi eur.* : 63, 1909), lectotype BORD\_SU\_020\_091\_A et BORD\_SU\_020\_091\_B.



**Figure 67.** *Rubus clavaudii* Boulay (*Ass. rubol.* 1884 : 13, 1886), lectotype (floricanne) et épitype (feuilles primocanne) BORD\_SU\_021\_036.



Figure 68. *Rubus contectus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 11, 1904), lectotype BORD\_SU\_021\_043\_A et BORD\_SU\_021\_043\_B.

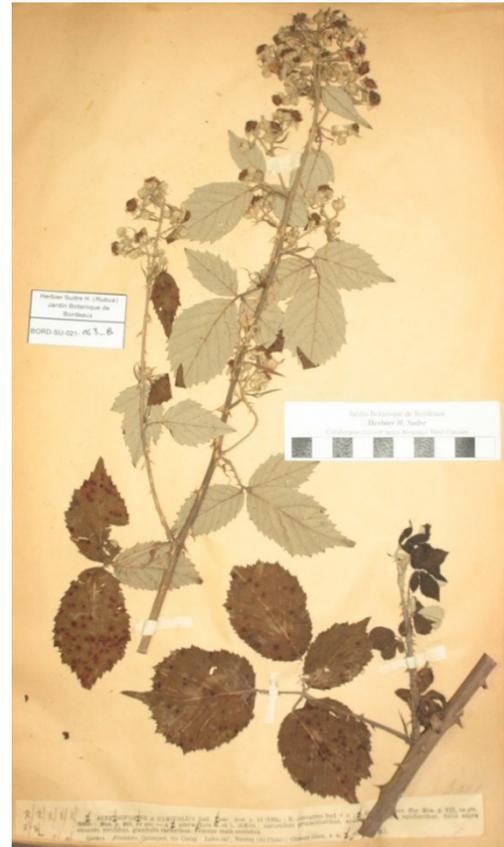


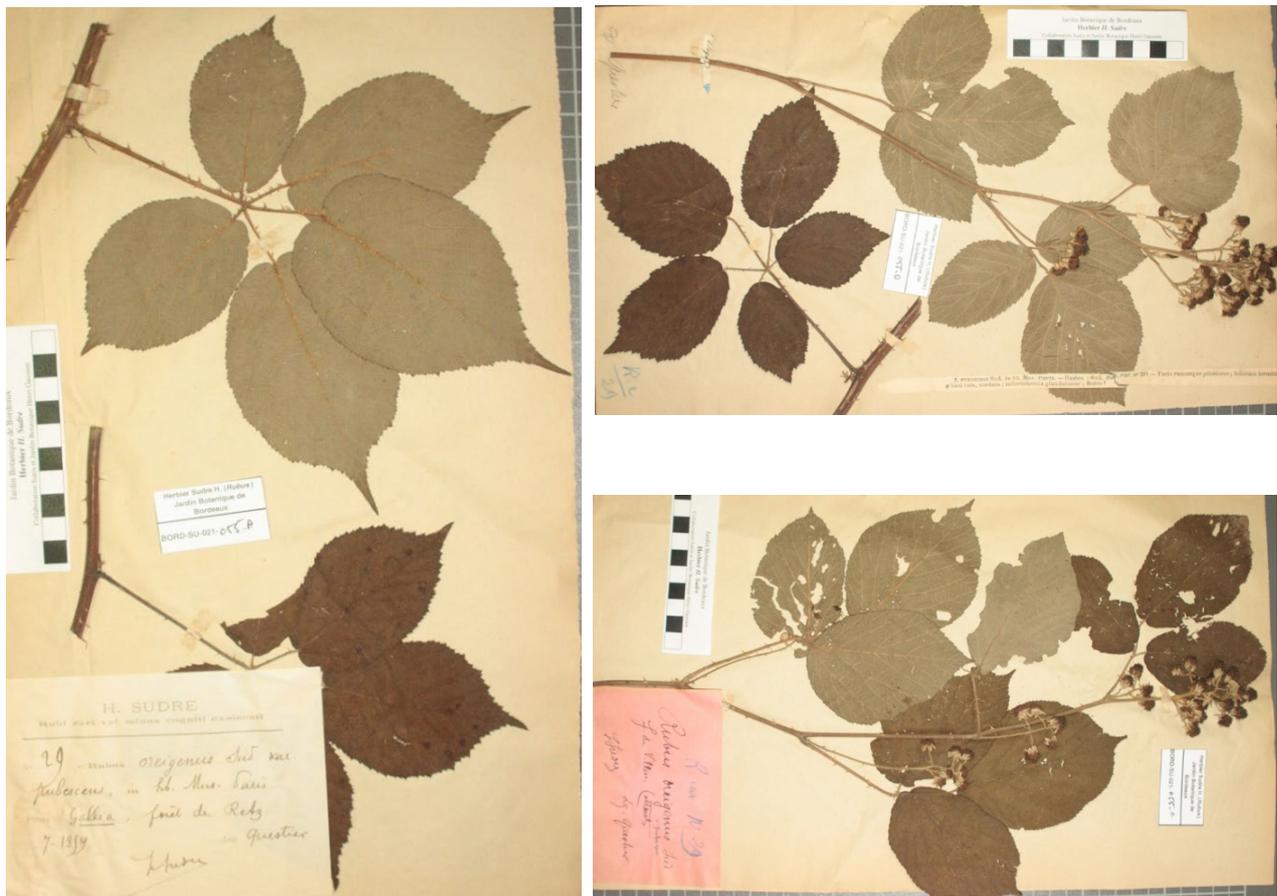
Figure 69. *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre microgene *attenuatispinus* Sudre (*Rubi eur.* : 64, 1909), lectotype BORD\_SU\_021\_047.



Figure 70. *Rubus neurophanes* Boulay & Cornet in Boulay (*Ass. rubol., Diagn.* : 25, 1873), lectotype BORD\_SU\_021\_050.



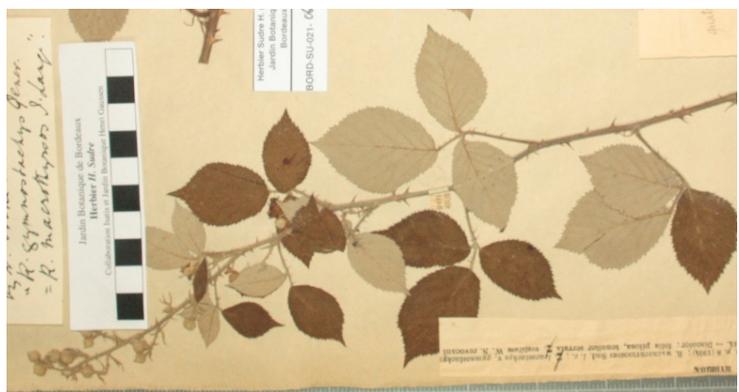
**Figure 71.** *Rubus oreigenus* Sudre (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 13, 1904), lectotype BORD\_SU\_021\_054\_A, BORD\_SU\_021\_054\_B et BORD\_SU\_021\_054\_C.



**Figure 72.** *Rubus oreigenus* Sudre var. *pubescens* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 35 : 15, 1906), lectotype BORD\_SU\_021\_055\_A, BORD\_SU\_021\_055\_B et BORD\_SU\_021\_055\_C.



**Figure 73.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *herefordensis* Sudre (*Bull. Soc. Et. Sci. Angers* 33 : 135, 1904), lectotype BORD\_SU\_021\_056\_A et BORD\_SU\_021\_056\_B.



**Figure 74.** *Rubus macrothyrusoides* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 64, 1909), lectotype BORD\_SU\_021\_060 (primocanne) et épitype BORD\_SU\_021\_060 (floricanne).



Figure 75. *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *sueviacus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 82, 1908), lectotype BORD\_SU\_021\_058 (primocanne en bas à gauche) et épitype BORD\_SU\_021\_058 (floricanne).



Figure 76. *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *phyllanthoides* Sudre (*Batoth. Eur.* 4 : 53, 1906), lectotype BORD\_SU\_021\_064.





**Figure 79.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *stereobelus* Sudre (*Rubi eur.* : 65, 1909), lectotype BORD\_SU\_022\_026.



**Figure 80.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre taxon *lesdainii* (Sudre) Sudre in Gand. (*Bull. Acad. Int. Géogr. Bot.* 15 : 131, 1905), lectotype BORD\_SU\_022\_028\_B (primocanne) et épitype BORD\_SU\_022\_028\_A (infrutescence).



Figure 81. *Rubus drepanostachys* Sudre, pro hybr. (*Batth. Eur.* 4 : 53, 1906),  
lectotype BORD\_SU\_022\_029\_B

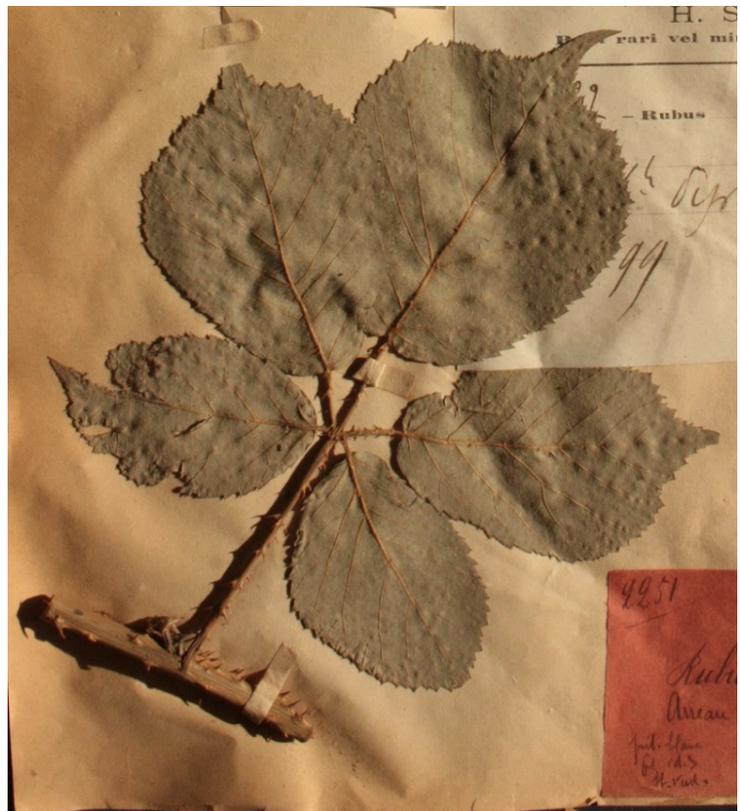


Figure 82. *Rubus villicaulis* Köhler ex Weihe *microgona valdeproximus* Sudre (*Excurs. batol.* 4 : 191, 1903),  
lectotype BORD\_SU\_022\_035.



**Figure 83.** *Rubus dubitabilis* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901), lectotype BORD\_SU\_022\_043\_A et BORD\_SU\_022\_043\_B.



**Figure 84.** *Rubus crassiramus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901), lectotype BORD\_SU\_022\_041.



**Figure 85.** *Rubus trachycladus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Ass. Fr. Bot.* 4 (44-45) : 233, 1901),  
lectotype BORD\_SU\_022\_037\_A et BORD\_SU\_022\_037\_B.



**Figure 86.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *glaucinus* Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_022\_072.



**Figure 87.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *uncinulatus* Sudre (*Batoth. eur.* 6 : 83, 1908), lectotype BORD\_SU\_022\_071.



**Figure 88.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre var. *velutinus* Sudre (*Rubi eur.* : 66, 1909), lectotype BORD\_SU\_022\_073\_A et BORD\_SU\_022\_073\_B.



**Figure 89.** *Rubus launati* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 66, 1909),  
lectotype BORD\_SU\_022\_088\_A et BORD\_SU\_022\_088\_B.



**Figure 90.** *Rubus cantalicus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 14, 1904), lectotype BORD\_SU\_022\_082.

**Figure 91.** *Rubus laxipilus* Sudre, pro hybr. (*Bull. Soc. Bot. Fr.* 51 : 14, 1904), lectotype BORD\_SU\_022\_085.



**Figure 92.** *Rubus alterniflorus* P.J. Müll. & Lefèvre subsp. *nouletii* Sudre (*Fl. toulous.* : 72, 1907), lectotype BORD\_SU\_022\_091\_A et BORD\_SU\_022\_091\_B.



**Figure 93.** *Rubus semiprocerus* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 67, 1909), lectotype BORD\_SU\_023\_025.

**Figure 94.** *Rubus pseudomercieri* Sudre, pro hybr. (*Rubi eur.* : 67, 1909), lectotype BORD\_SU\_023\_018.